



Alger	: 28°	17°
Oran	: 26°	18°
Annaba	: 26°	17°
Béjaïa	: 27°	17°
Tamanrasset	: 37°	23°

ALGÉRIE-AFRIQUE

**Hommage au Président Abdelaziz Bouteflika pour son «engagement africain»**  
(Collectif des citoyens africains résidant en France)

P. 5

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

**M. Bedoui reçoit le directeur général de la Défense civile saoudite**

P. 24

ÉTATS-UNIS/ALGÉRIE

**Les marchés gaziers au cœur d'une conférence mondiale à Washington**

P. 6

FINANCES-BANQUES

## Le gouverneur de la Banque d'Algérie fait le point sur la politique monétaire



Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a exposé jeudi dernier aux P-DG des banques les lignes directrices de la politique monétaire, en contexte du refinancement du système bancaire et du Trésor par la Banque d'Algérie, a appris hier l'APS auprès de responsables de la Banque d'Algérie.

P. 6

PARLEMENT

**Adoption par l'APN du projet de loi définissant les modalités de l'exception d'inconstitutionnalité**

P. 4

SUPPRESSION DE L'ARTICLE 6 DE LA LFC 2018:

**L'APN est "souveraine" dans la prise de décision**

P. 24

ARMÉE

**Gaïd Salah entame une visite de travail et d'inspection en 2<sup>e</sup> Région Militaire**

P. 3

SANTÉ

**TABAC : Se sevrer grâce à une enzyme qui «ronge» la nicotine**

P. P. 12-13

FOOTBALL

**ÉQUIPE NATIONALE : L'ère Madjer tourne court, l'instabilité perdue chez les Verts**

Engagé en octobre 2017 pour remettre l'équipe nationale de football sur les rails après une élimination sans gloire de la course au Mondial 2018 en Russie, Rabah Madjer a finalement connu le destin de ses prédécesseurs suite à la décision prise dimanche par la Fédération algérienne de football (FAF) de se passer de ses services.

P. 21

BAC 2018

**Fin des épreuves, marquées par des mesures strictes d'organisation pour empêcher la fraude**

P. 4

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Destruction de 2 casemates pour groupes terroristes à Skikda**

P. 3

## PALAIS DE LA CULTURE Journée d'étude consacrée à la protection du patrimoine culturel

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, présidera ce matin à partir de 09h30, au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Alger), les travaux d'une journée d'études consacrée à «l'amendement de la loi n° 98-04 du 15 juin 1998», relative à la protection

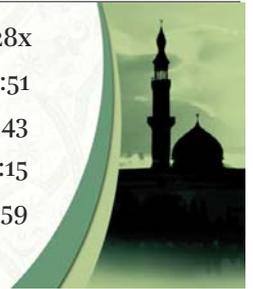
du patrimoine culturel. Les débats seront animés par des experts du patrimoine notamment à travers trois ateliers : La protection des biens culturels immobiliers, la protection des biens culturels mobiliers et la recherche archéologique culturelle.



## Horaire des prières

Mardi 12 Choual 1439

Fajr	03:28x
Dohr	12:51
Asr	16:43
Maghreb	20:15
Isha	21:59



## ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

### M<sup>me</sup> Zerouati à Relizane



La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Relizane. Au cours de cette visite, la ministre inspectera plusieurs projets et structures relevant de son secteur.

## LE 1<sup>ER</sup> JUILLET À MÉDÉA Installation des colonnes mobile de lutte contre le feu

La Direction de la Protection civile de la wilaya de Médéa, procédera dimanche 1er juillet à partir de 10h30, au niveau de l'unité secondaire de Benichicao, à l'installation des colonnes mobiles de lutte contre les feux de forêt et de récoltes.

## CE MATIN AU SIÈGE D'ALGEX 4<sup>e</sup> consultation nationale sur l'élaboration de la stratégie d'exportation hors hydrocarbures



Le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab, procédera ce matin à partir de 9h, au niveau de l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (Algex), à l'ouverture des travaux de la quatrième (04<sup>e</sup>) consultation nationale sur l'élaboration de la stratégie nationale d'exportation hors hydrocarbures.

## LE 30 JUIN À L'HÔTEL EL AURASSI Journée d'information sur les métiers de la Logistique

En collaboration avec le ministère des Travaux Publics et des Transports, le Forum des chefs d'entreprise (FCE), organise samedi 30 juin à l'hôtel Aurassi, une journée d'information sur les métiers de la Logistique. Cette rencontre, qui sera animée par des experts, cible les opérateurs utilisateurs et les personnels exerçant les métiers de la logistique. Les thèmes de cet événement s'articuleront autour de la problématique de la Logistique en Algérie, schéma prospectif de développement des plateformes logistiques en Algérie, présentation de la carte du maillage autoroutes /routes / rail aux horizons 2020 et 2030, l'état d'avancement des travaux de la route Transsaharienne, le secteur maritime : Etat des lieux et perspectives de développement et la création de l'Association Nationale de Logistique. Cette journée d'information sera l'occasion de favoriser les opportunités de rencontres entre les professionnels dans tous les métiers liés à la Logistique.

## SALLE EL MOUGAR «Paddington 2» et «The Passenger» en projection

L'Office nationale de la culture et de l'information (ONCI), a programmé aujourd'hui au niveau de la salle El Mouggar, trois séances de projection des films «Paddington 2» à 14h et «The Passenger» à 17h et 20h.



## Météo

	Max	Min
Alger	28°	17°
Oran	26°	18°
Annaba	26°	17°
Béjaïa	27°	17°
Tamanrasset	37°	23°

## SALLE IBN ZEYDOUN Projection de 4 films

Les films «Rampage», «P. Lapin», «Death Wish» et «Avengers», seront en projection aujourd'hui à la salle Ibn Zedyoun (Office Riadh El Feth), à raison d'une séance chacun selon le programme suivant : 13h, 15h, 18h et 21h.



## DU 30 JUIN AU 5 JUILLET À BOUMERDÈS Rencontre nationale des clubs verts



Sous le patronage du ministère de la Jeunesse et des Sports, l'Office des établissements de jeunes en collaboration avec la ligue des activités scientifiques et technique des jeunes, organise du 30 juin au 5 juillet à Corso (Wilaya de Boumerdès), la rencontre nationale des clubs verts placée sous le thème "Pour un environnement vert".

## SÉTIF Université d'été de l'Ansej

En collaboration avec la Maison de l'entrepreneuriat, l'antenne de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), organise son université d'été, jusqu'au 28 juin à la salle des conférences Mouloud Belkacem Naït Belkacem de l'université Sétif 1.



## TOURISME ET ARTISANAT Benmessaoud rend hommage à Matoub Lounes



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Benmessaoud, a rendu hier, un hommage au défunt artiste Matoub Lounes à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de son assassinat. Le ministre qui a effectué une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a déposé une gerbe de fleurs au mémorial érigé à la mémoire de l'artiste au chef-lieu de la wilaya.

## DJELFA Coup d'envoi des Journées d'information sur les missions des services de police

Le Directeur de la Santé de l'Action Sociale et des Sports, représentant du le Directeur général de la Sûreté nationale, a présidé hier, à la maison de la culture Ibn Roched de Djelfa, la cérémonie du coup d'envoi des journées d'information sur les missions des services de police dans sa 77<sup>e</sup> édition, en présence du wali, des autorités locales, société civile, et les cadres de la Sûreté Nationale. Dans son allocution le représentant du général-major, Directeur général de la Sûreté nationale, a indiqué que cette action s'inscrit dans le cadre du programme de communication mis en place par la DGSN afin de sensibiliser le citoyen sur l'importance du travail de la police pour lutter contre les fléaux sociaux, tels que la drogue, la criminalité, le crime organisé. Par ailleurs, un nouveau siège de la Sûreté de daïra et un cénatorium ont été inaugurés dans la localité de «Had Esshri», qui viennent de s'ajouter aux infrastructures de la Sûreté Nationale dans ladite localité.



## ARMÉE

## Gaïd Salah entame une visite de travail et d'inspection en 2<sup>e</sup> Région militaire

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, a entamé hier une visite de travail et d'inspection en 2<sup>e</sup> Région Militaire (RM) où il supervisera un exercice tactique avec munitions réelles "Sakhr 2018", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Cet exercice sera exécuté par les unités de la 36<sup>e</sup> Brigade d'infanterie motorisée appuyées par des hélicoptères de soutien de feu et d'avions de chasse, précise la même source.

A l'issue de la cérémonie d'accueil de son premier jour de visite, et lors de sa rencontre avec les cadres de la Région, en compagnie du général-major Saïd Bey, commandant de la 2<sup>e</sup> RM, le général de corps d'armée a souligné que cet exercice tactique d'évaluation de niveau Brigade "Sakhr 2018", qui sera exécuté avec munitions réelles, qui s'intitulera "La Brigade d'infanterie motorisée en défensive", vient "couronner l'année de préparation au combat 2017-2018, constituant ainsi une opportunité pour évaluer le niveau atteint". La participation du Commandement, des états-majors des unités de la 36<sup>e</sup> Brigade d'infanterie motorisée et des autres unités, "est également une occasion pour l'échange d'expériences, pour la coordination, la coopération et l'unification des



concepts conformément aux objectifs tracés", a-t-il ajouté, relevant que l'exécution de ce genre d'exercices démonstratifs à la fin de l'année de préparation au combat "vise essentiellement à perfectionner les connaissances des états-majors dans l'élaboration, la planification, l'organisation et l'exécution des différentes actions de combat, ainsi que de les mettre dans des condi-

tions de combat réel, outre le rehaussement des capacités des cadres et des personnels à maîtriser l'ensemble des systèmes d'armes".

La visite du vice-ministre de la Défense nationale en 2<sup>e</sup> RM s'inscrit dans la dynamique de ses visites périodiques aux différentes régions militaires, note le communiqué.

## ÉCOLE SUPÉRIEURE DES TRANSMISSIONS DE KOLÉA (TIPASA) :

### Sortie de 14 promotions d'officiers

L'Ecole supérieure des transmissions «Moudjahid Adelhafidh-Boussouf» de Koléa (Tipasa) a abrité hier une cérémonie de sortie de 14 promotions d'officiers, dans différentes spécialités, dont la guerre électronique, les systèmes informatiques et le commandement.

Cette sortie de promotions, baptisée du nom du chahid Mohamed Keffane, a été présidée par le directeur central des transmissions au ministère de la Défense nationale (MDN), le général major Lechkhem Abdelkader, en présence d'officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire (ANP) et de membres de la famille du chahid, honorés à l'occasion.

Les promotions sortantes englobent la 75<sup>e</sup> promotion des officiers de perfectionnement, transports militaires, la 11<sup>e</sup> promotion des officiers de commandement et d'état major guerre électro-

nique, et la 22<sup>e</sup> promotion des officiers de perfectionnement guerre électronique, outre la 2<sup>e</sup> e promotion des élèves officiers actifs du 2<sup>e</sup>me cycle Master en électronique et systèmes de communication et la 8<sup>e</sup> e promotion d'élèves officiers actifs du système LMD spécialité électronique et informatique.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de cette cérémonie qui a également englobé des officiers de pays frères et amis, le commandant de l'Ecole, le général-major Farid Bedjghit, a souligné la qualité de la formation dispensée par son établissement, qui rend les diplômés sortants aptes à accomplir leurs missions avec professionnalisme, grâce à une maîtrise des domaines de la guerre électronique, du commandement et des systèmes informatiques.

Louant l'intérêt suprême conféré par le

commandement de l'ANP au facteur formation, le général major Farid Bedjghit a, également, appelé les diplômés à faire prévaloir les valeurs de fidélité et de dévouement dans l'accomplissement de leur devoir, afin de donner la meilleure image possible de l'ANP.

Après le passage en revue des carrés des officiers sortants par le général major Lechkhem Abdelkader, les élèves ont prêté serment, avant la remise des grades et diplômés aux majors des 14 promotions, puis la passation de l'emblème national à la promotion entrante.

La cérémonie a laquelle ont été invitées les familles des diplômés sortants, a aussi donné lieu à la présentation d'un bilan des activités de cet établissement de formation, ainsi que de projets réalisés par ses élèves dans différentes spécialités militaires.

Né le 20 novembre 1913,

le chahid Mohamed Keffane est un enfant de Koléa, tombé au champ d'honneur à la fin de l'année 1957, suite à une embuscade tendue par l'ennemi français, qui l'a capturé puis exécuté par balles.

Le Chahid, qui relevait de la wilaya historique IV, a rejoint à ses débuts le Parti du peuple algérien, avant de rallier le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

Par la suite, il rejoint la guerre de Libération nationale.

Il était chauffeur de camion et s'occupait notamment de la transmission du courrier de Blida vers Alger, au même titre que de l'approvisionnement des troupes en nourriture et vêtements militaires, dans la région de Hammam Righa et Boumedfaâ, avant son arrestation par l'armée coloniale, suite à une dénonciation.

## ANP

## Sortie de plusieurs promotions à l'Ecole supérieure navale



L'Ecole supérieure navale "Moudjahid général-major Mohamed Boutighane" de Tamenfoust (Alger) a abrité hier la cérémonie de sortie de plusieurs promotions de l'année scolaire 2017-2018 dans plusieurs spécialités portant le nom du Chahid Talai Essadak.

Les promotions dont la cérémonie de sortie a été présidée par le Commandant des Forces navales le général-major Haouli Mohamed El Arbi sont composées de la 2<sup>e</sup> promotion des Officiers du Cours de Commandement et d'Etat-Major comportant 91 officiers dont 6 officiers stagiaires de pays frères et amis à savoir la République arabe sahraoui démocratique, le Soudan, la République du Congo et la République du Cameroun.

Les promotions comptent, également, la 27<sup>e</sup> promotion du Cours de Perfectionnement Officiers (29 officiers), la 2<sup>e</sup> promotion de Master (19 officiers) et la 33<sup>e</sup> promotion de la formation Fondamentale (111 élèves dont 38 filles).

Après le passage en revue des promotions sortantes par le général-major commandant des Forces navales, le Commandant de l'Ecole supérieure navale le général Adnane Cherif, a rappelé, dans une allocution, l'attention particulière accordée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) au système de formation par la mise à disposition de tous les moyens humains et matériels nécessaires, mettant en exergue le niveau de formation et les efforts consentis par les encadreurs et les enseignants pour inculquer aux élèves des connaissances répondant aux exigences des actualités technologiques.

Le commandant de l'Ecole a affirmé que ces connaissances scientifiques, techniques et militaires acquises par les élèves durant le stage leur permettront de s'adapter au progrès atteint par les forces navales dans le cadre du programme du développement et de la diversification des capacités de défense de l'ANP en plus de leur accorder "de hautes compétences qui leur serviront dans l'accomplissement de leurs tâches au sein des rangs des forces navales".

Après la prestation de serment par les promotions so tantes, il a été procédé à la remise de diplômes et grades aux majors de promotions suivie par une parade militaire effectuée par les promotions sortantes outre une présentation d'exercices militaires spécifiques aux forces navales. Le chahid Talai Essadak est né le 27 août 1924 à El Chafia (El Tarf) et a rejoint le mouvement national dès son jeune âge. Il a présidé le mouvement national dans la zone Chafia jusqu'à 1953 où il a été chargé de la sensibilisation des personnes sur l'impératif de participer à la résistance contre l'occupation. Le chahid a participé aux attaques du Nord-Constantinois en août 1953 par l'exécution, avec un groupe de moudjahidine, de plusieurs opérations militaires contre le colonialisme. Après avoir réorganisé la zone Est en plusieurs secteurs, il a été désigné comme adjoint du commandant de région et commissaire politique où il a participé à la fin de 1955 et début 1956 dans de nombreuses opérations. Le Chahid Talai avait rendu l'âme en octobre 1956 avec 3 de ses compatriotes lors d'une opération de distribution des armes aux secteurs relevant de la zone Est.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Destruction de 2 casemates pour groupes terroristes à Skikda (MDN)

Un détachement de l'Armée Nationale Populaire (ANP) a détruit, dimanche à Ain Zouit dans la wilaya de Skikda, 2 casemates pour groupes terroristes, suite à une opération de recherche et de ratisage, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratisage menée à Ain Zouit, wilaya de Skikda/5<sup>e</sup> RM, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert et détruit, le 24 juin 2018,

deux (02) casemates pour les groupes terroristes, contenant des denrées alimentaires et divers objets», précise le communiqué. En outre, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a arrêté, à Ghardaia/4<sup>e</sup> RM, un individu en possession d'un fusil de chasse et un pistolet de fabrication artisanale, tandis que d'autres détachements ont intercepté quatre (04) narcotrafiquants africains en leur possession (1.400 comprimés psychotropes à Bordj Badji Mokhtar/6<sup>e</sup> RM, et

saisi un véhicule tout-terrain et une quantité de denrées alimentaires à In Guezzam», selon la même source.

D'autre part, des Garde-côtes ont arrêté, à El-Kala/5<sup>e</sup> RM, deux (02) individus en possession d'équipements de pêche illicite de corail et de plongée sous-marine, alors que (95) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été interceptés à In Amenas, Laghouat et Tlemcen.

APN:

## Les députés votent à la majorité le PLFC 2018

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier, à la majorité le projet de Loi de finances complémentaire (PLFC 2018) lors d'une séance plénière présidée par Saïd Bouhadja, président de l'Assemblée en présence des ministres des Finances et des Relations avec le parlement, respectivement Abderrahmane Raouia et Mahdjoub Bedda.

Lors de la séance de vote, l'assemblée a voté à l'unanimité la suppression de l'article 6 du projet de loi. L'article 5 de ce projet a également été reformulé. «Concernant la suppression de l'article 6, l'assemblée jouit de toute la souveraineté et des prérogatives dans la prise de mesures adéquates», a déclaré à la presse M. Raouia en marge de la séance plénière. Au terme du vote du texte de loi, M. Raouia a mis l'accent sur l'importance de ce texte complémentaire qui intervient, a-t-il dit, «en concrétisant des efforts de l'Etat visant à poursuivre la politique d'appui budgétaire et à renforcer la croissance économique», en mobilisant des affectations financières supplémentaires à travers l'autorisation de programmes relatifs au budget d'équipement.

Les autres dispositions fiscales concernent les mesures préventives liées au commerce extérieur visant à protéger la production nationale et ne concernent pas les produits de large consommation.

Le projet de LFC 2018 comprend plusieurs autres dispositions législatives et autres relatives au budget.

Dans sa première partie relative aux voies et moyens à même d'assurer l'équilibre financier, le PLFC 2018 apporte diverses dispositions, notamment l'institution d'un Droit additionnel provisoire de sauvegarde applicable aux opérations d'importation de marchandises destinées à la consommation, à un taux variant de 30 à 200%.

L'article 2 de ce projet stipule que «le champ d'application des règles d'assiette, de liquidation, de collecte et du contentieux en vigueur en matière des droits douaniers est élargi au droit additionnel provisoire de sauvegarde».

Aucune exonération ne peut être appliquée en ce qui concerne ce droit.

La liste des marchandises soumises au droit additionnel provisoire de sauvegarde et aux taux y afférents est fixée périodiquement par voie réglementaire.

Le projet de LFC prévoit également, dans son article 4, de modifier et de compléter les dispositions des articles 10 et 12 de la loi N 04-02 du 23 juin 2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, modifiée et complétée.

Dans la nouvelle formule proposée, l'article 10 stipule que toute vente de marchandise ou prestation de services entre agents économiques exerçant les activités définies dans l'article suscitée donne lieu à l'établissement d'une facture ou d'un document de substitution.

Concernant l'article 12 modifiée, il prévoit la nécessité d'établir la facture, le bon de livraison, la facture récapitulative et le bon de transfert ainsi que le bon de caisse selon les conditions et modalités fixés par voie réglementaire.

Les réductions par le trésor public des taux d'intérêt pour les crédits octroyés par les banques et institutions financières, destinés au financement des projets d'investissement, seront fixés par voie réglementaire, comme prévu dans le projet de loi de Finances complémentaire 2018 (PLFC 2018).

L'article 94 modifié exclut les dispositions réglementant la réduction des taux d'intérêt accordés aux projets d'investissement réalisés dans les régions des Hauts Plateaux et du Sud, ainsi que les dispositifs de soutien à l'emploi (l'Agence nationale de gestion du microcrédit-ANGEM-, la Caisse nationale d'assurance chômage-CNAC-, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes-ANSEJ-), qui restent inchangés. L'article exclut les dispositions relatives au secteur de l'Agriculture et de la pêche réglementé par des dispositions particulières. Dans son volet portant les mesures relatives au budget de l'Etat, il est stipulé dans l'article 9 du projet de loi de Finances complémentaire de l'année 2018 que les recettes, produits et revenus applicables aux dépenses définitives du budget général de l'Etat pour l'année 2018, sont évalués à six mille quatre cent vingt-quatre milliards et quatre cent quatre-vingt-dix millions DA (6.424.490.000.000).

S'agissant des dépenses, deux affectations ont été ouvertes au titre de l'année 2018, pour le financement des charges définitives du budget général de l'Etat, selon l'article 10 du PLFC 2018 modifiant les dispositions de l'article 124 de la loi n 11-17 du 27 décembre 2017 portant Loi de finance 2018. Evalué à quatre mille cinq cent quatre-vingt-quatre milliards quatre cent soixante-deux millions deux cent trente-trois mille dinars (4.584.462.233.000 DA), la première affectation est consacrée aux dépenses de fonctionnement, répartie par département ministériel, conformément à l'état (B) annexé à la présente loi. S'élevant à quatre mille quarante-trois milliards trois cent seize millions vingt-cinq mille dinars (4.043.316.025.000 DA), la deuxième affectation concerne les dépenses d'équipement à caractère définitif, répartie par secteur, conformément à l'état (C) annexé à la présente loi. Il est prévu au titre de l'année 2018, un plafond d'autorisation de programme d'un montant de deux mille neuf cent soixante-dix milliards cinq cent six millions deux cent trente-trois mille dinars (2.770.506.936.000 DA), réparti par secteur, conformément à l'article 123 de la loi N 11-17 du 27 décembre 2017, modifié par l'article 11 du projet de loi de finances complémentaires 2018.

APS

## PARLEMENT

# Adoption par l'APN du projet de loi définissant les modalités de l'exception d'inconstitutionnalité

Le projet de loi organique fixant les modalités d'application de l'exception d'inconstitutionnalité a été adopté hier par l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière tenue sous la présidence, Saïd Bouhadja, président de cette institution et en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh et du ministre des Relations avec le Parlement.

Les trois propositions d'amendement soumises par les députés à la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée n'ont pas été adoptées.

S'exprimant à l'issue du vote, le ministre de la Justice a affirmé que ce texte de loi était «un jalon important et un grand pas» en matière de consolidation des droits et des libertés.

C'est le septième texte de loi proposé par le ministère de la Justice dans le cadre de la Constitution de 2016 s'inscrivant dans la consolidation de l'Etat de droit, de loi et de l'indépendance de la magistrature, a-t-il poursuivi, soulignant que de grands pas ont été franchis en matière de conformité de loi avec la Constitution.

L'article 188 de la Constitution stipule que le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution.

Autrement dit, le dispositif prévu par l'article 188 de la Constitution tend à permettre au justiciable de contester la constitutionnalité d'une disposition législative lors d'une instance en cours devant une juridiction, lorsqu'il estime que cette disposition porte atteinte aux droits et

libertés que la Constitution garantit.

Cette disposition est un moyen permettant à la justice de saisir suivant une procédure particulière le Conseil constitutionnel, de la conformité à la Constitution d'une disposition législative.

L'article 7 du projet de loi organique stipule que «l'exception d'inconstitutionnalité doit être présentée, sous peine d'irrecevabilité, par un écrit distinct et motivé». La juridiction statuera «immédiatement et par décision motivée» dans l'envoi de l'exception d'inconstitutionnalité à la Cour suprême ou le Conseil d'Etat après avis du parquet général ou du commissaire d'Etat.

L'article 9 définit les conditions de transmission de l'exception d'inconstitutionnalité en stipulant que «la disposition législative contestée doit déterminer l'issue du litige ou constituer le fondement des poursuites», qu'elle «n'a pas été déclarée par le Conseil constitutionnel conforme à la Constitution, sauf changement de circonstances».

L'autre condition dispose que «le moyen soulevé doit présenter un caractère sérieux». Il est sti-



pulé également que «la Cour suprême ou le Conseil d'Etat ont deux (2) mois pour statuer. A défaut, l'exception est transmise d'office au Conseil constitutionnel».

Il est prévu, également, dans l'article 19 qu'il soit sursis à statuer sur le litige ou le procès pénal, jusqu'à la décision de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, où s'il a été saisi, du Conseil constitutionnel.

Des exceptions à cette règle sont toutefois prévues. C'est le cas pour une personne privée de liberté à raison de l'instance, «lorsque l'instance a pour objet de mettre fin à une détention», mais aussi lorsque le juge est tenu de statuer en urgence ou dans un délai déterminé.

L'article 24, du même texte, stipule que «l'extinction de l'instance, à l'occasion de laquelle il est procédé à l'exception d'inconstitutionnalité, ne peut, pour quelque raison que ce soit, influencer sur le fait de statuer sur l'inconstitutionnalité dont a été saisi le Conseil constitutionnel».

Le texte a prévu, en outre, qu'une «fois notifié, le Conseil constitutionnel (CC) informe immédiatement le président de la République», le président du Conseil de la Nation, le président de l'APN et le premier ministre «qui, à leur tour, peuvent adresser leurs observations» au CC sur l'exception d'inconstitutionnalité, et que cette loi organique entrera en vigueur à compter du 7 mars 2019.

## BAC:

# Fin des épreuves, marquées par des mesures strictes d'organisation pour empêcher la fraude

L'examen du baccalauréat, session juin 2018, a pris fin hier lundi après-midi après cinq jours d'épreuves marquées par une bonne organisation et des mesures strictes pour empêcher les tentatives de fraude et tout facteur de nature à perturber un déroulement serein et sécurisé de cet examen.

Ainsi, 202 candidats à ces épreuves ont été exclus au niveau national pour cause de retard non justifié durant les trois premiers jours de l'examen, alors que 353 cas de triche ont été enregistrés, dont 83% concernaient des candidats libres, a fait savoir le ministère de l'Education nationale.

En prévision du baccalauréat, le gouvernement avait adopté un plan visant la sécurisation des lieux d'examen, la réhabilitation du siège régional de l'Office national des examens et concours (ONEC) à Alger et la réduction des centres de conservation des sujets d'examen, ainsi que l'installation d'appareils de brouillage et de caméras de surveillance et d'enregistrement au niveau des centres d'impression des sujets du baccalauréat et ceux de conservation, outre l'interdiction d'entrée des véhicules aux centres d'examen.

Concernant les absences et retards, le ministère avait appelé tous les candidats à rejoindre les salles d'examen une demi-heure au moins avant le début des épreuves, prévenant que tout retard au-delà de l'heure fixée (ghoo) «privera le candidat d'y participer».

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, avait donné mercredi dernier le coup d'écran des épreuves du baccalauréat depuis les wilayas de Tébessa et Khenchela.

La ministre avait assisté à l'ouverture des plis de l'épreuve de la langue arabe de la filière lettres et langues étrangères au même centre d'examen.

Dans une conférence de presse, Mme Benghabrit avait estimé que l'épreuve s'était déroulée dans d'excellentes conditions à l'échelle nationale. S'agissant des coupures de l'internet, la première responsable du sec-

teur a considéré que cette mesure constituait «une solution temporaire» en attendant des «solutions définitives aux fuites et à la fraude», estimant que ces coupures n'affecteraient pas les entreprises économiques informées à l'avance des périodes de coupure.

Evouant les fuites intervenues en rapport avec le sujet de l'épreuve de langue arabe sur le réseau social Facebook, la ministre avait affirmé que «des sanctions seront prises» par la commission interministérielle présidée par le ministère de la Justice à l'encontre des responsables de ces fuites.

Le sujet a été publié sur des pages Facebook après le retour de la connexion internet», avait précisé la ministre.

Plus de 700.000 candidats et candidates étaient convoqués le 20 juin pour passer les épreuves du baccalauréat, dont les résultats seront annoncés à la mi-juillet.

La veille de l'examen, la ministre de l'Education nationale avait appelé les candidats et les candidates à «faire preuve de sérénité et de confiance en soi et rejeter tous les comportements de nature à porter atteinte aux efforts qu'ils ont consentis pour la réussite».

D'après les données fournies par le ministère de l'Education, le nombre global d'élèves concernés par le baccalauréat cette année était de 709.448, dont 40% de candidats libres.

Le nombre des candidats aux besoins spécifiques avoisinait les 400, soit 216 non-voyants et 169 handicapés moteurs. 849 candidats de nationalités étrangères ont également passé l'examen. Quelque 260.000 encadreurs ont été mobilisés au niveau des centres d'examen, de regroupement, de codage et de correction pour le bon déroulement des épreuves.

Plus de 4.390 détenus devaient subir les épreuves au niveau de 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale. Sur le plan pédagogique, la ministre de l'Education nationale avait indiqué à la veille de l'examen que les mesures prises lors des précédentes sessions seraient recon-

duites cette année: possibilité de choisir entre deux sujets dans chaque matière et octroi de 30 minutes supplémentaires à la fin du temps légal imparti pour chaque épreuve.

Le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique a fait part, de son côté, d'une «coupure de l'accès à Internet pendant une heure au début de chaque épreuve, afin d'empêcher tout ce qui est susceptible d'impacter négativement l'examen, outre une coupure éventuelle d'accès aux sites des réseaux sociaux».

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, à ce propos, qu'il appliquera les mêmes mesures prises lors des sessions précédentes, à savoir l'interdiction pour les candidats, les enseignants, les surveillants, ainsi que le personnel administratif d'introduire téléphones portables, smart phones, tablettes, écouteurs et tout objet connecté dans les salles d'examen pour prévenir tout risque de fraude. L'examen du baccalauréat de l'année dernière avait vu l'organisation, exceptionnellement, d'une seconde session, en raison des nombreux retards et absences qui avaient été enregistrés. Pour assurer la sécurité des centres d'examen et un déroulement dans le calme et la sérénité des épreuves pour la session 2018, le Commandement de la Gendarmerie nationale avait mis sur pied un plan spécial en coordination avec le ministère de l'Education nationale. Il était, ainsi, prévu «la sécurisation des centres d'examen et leur environnement à travers son territoire de compétence et l'accompagnement et la protection de l'acheminement des sujets à partir des directions de l'éducation jusqu'aux centres d'examen».

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) avait, quant à elle, mobilisé 18.000 policiers pour sécuriser les centres d'examen, de regroupement et de correction.

La Direction générale de la Protection civile avait, également, mis en place un dispositif de secours et de prise en charge en cas de nécessité.

## DIPLOMATIE

## M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur de Corée du Nord

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu, hier à Alger, M. Chang Sik Song, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire démocratique de Corée auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## ALGÉRIE-UKRAINE Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Ukraine en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Soubkh Maksym Aliyovych, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Ukraine auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indiquait hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## IBN CHAMBAS: L'ONU apprécie le travail de l'Algérie pour les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest face aux défis sécuritaires

Les Nations unies apprécient le travail que fait l'Algérie pour aider les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à faire face aux défis sécuritaires, a affirmé le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, hier à Alger.

"Je voudrais exprimer l'appréciation des Nations unies pour le travail que l'Algérie est en train de faire pour les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest", a déclaré le responsable onusien à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères.

"L'Algérie est un pays ami et frère et est toujours solidaire avec l'Afrique de l'Ouest et le Sahel depuis des années. Aujourd'hui dans l'espace ouest africain sahélien, nous sommes confrontés à des défis particuliers et des défis sécuritaires et ça nous mène aussi à lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme", a-t-il ajouté.

M. Ibn Chambas a souligné dans ce contexte que l'Algérie "a une expérience particulière" en la matière et qu'il est donc "nécessaire d'échanger avec l'Algérie ses expériences pour faire face aux défis sécuritaires". Le représentant onusien a en outre déclaré qu'il était "particulièrement intéressé par l'initiative de l'Algérie, soutenue par l'Afrique basé sur le concept de vivre en paix".

Il est à rappeler que la Journée internationale du Vivre ensemble en paix qui a été célébrée pour la première fois le 16 mai dernier, a été adoptée par les Nations unies à l'initiative de l'Algérie.

M. Ibn Chambas a enfin indiqué que "le bureau des Nations unies pour le Sahel va travailler avec M. le ministre, avec le partenaire de l'Unesco, la Suisse et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)", avant d'ajouter: "et nous allons parrainer ce concept et vivre ensemble en paix".

## ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL M. Ouyahia reçoit l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a reçu dimanche à Alger, l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Köhler, qui effectue une tournée dans la région visant à relancer le processus de négociations entre le Front Polisario et le Maroc, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a précisé la même source.

## ALGÉRIE-AFRIQUE Hommage au Président Abdelaziz Bouteflika pour son «engagement africain» (Collectif des citoyens africains résidant en France)

Un hommage a été rendu au président de la République Abdelaziz Bouteflika, hier à Alger, par le Collectif des citoyens africains résidant en France, amis de l'Algérie, pour son «engagement africain» ainsi que pour «l'aide morale et diplomatique» de l'Algérie à l'Afrique.

Cet hommage a été adressé au chef de l'Etat dans un message lu au terme de la rencontre d'amitié et de fraternité citoyenne algéro-africaine, organisée au Forum *El Moudjahid* par le Comité national algérien de mise en œuvre et de suivi du plan d'action des actions citoyennes non gouvernementales à l'étranger, présidé par Mahrez Lamari, à l'occasion de la visite qu'effectue en Algérie la délégation du Collectif des citoyens africains résidant en France amis de l'Algérie. «Nous saisissons cette occasion pour vous témoigner au nom de la société civile africaine et au nom du Collectif des citoyens africains résidents en France amis de l'Algérie, de notre reconnaissance pour les sacrifices et toute l'aide tant morale que diplomatique que l'Algérie, carrefour des mouvements africains de libération, a apporté de manière inconditionnelle pour la totale émancipation du continent», est-il mentionné dans le message adressé au Président Bouteflika à la veille du 65ème anniversaire de la célébration de la fête nationale de l'indépendance et de la Jeunesse, lu par le président du Collectif des Guinéés de France, Cissé Campeh, éga-

lement membre du Collectif des citoyens africains résidents en France amis de l'Algérie. Tout en réitérant ses «sentiments de gratitude» au chef de l'Etat pour son «engagement africain», le Collectif a relevé que «l'Histoire a enregistré en lettres d'or et pour l'éternité la solidarité agissante de l'Algérie».



«La mémoire collective africaine a enregistré avec fierté la contribution de votre Excellence en tant que président de l'Assemblée générale de l'ONU en 1974 quand vous aviez décidé de priver la délégation du régime de l'Apartheid de l'Afrique de Sud de participer à cette Assemblée», a souligné le Collectif dans son message, renouvelant à cette occasion au président de la République, sa «haute appréciation pour son courage et la clairvoyance avec laquelle il s'est acquitté de ses responsabilités historiques». «Nous souhaitons aussi vous exprimer notre

profonde et sincère admiration pour l'immense somme de réalisations dont jouit l'Algérie ainsi que pour l'instauration de la démocratie, le respect des droits de l'homme, des libertés et pour la continuité avec sagesse de votre noble mission et action patriotique afin de relever le défi du développement national dans la paix, la stabilité, la réconciliation nationale».

«Nous exprimons la même admiration pour la constance de vos positions dignes du moudjahid qui ne cesse d'agir pour la compréhension entre les peuples d'Afrique», est-il encore souligné dans cet hommage. Par ailleurs et au cours de cette rencontre

d'amitié et de fraternité citoyenne algéro-africaine, les différentes associations de la société civile africaines qui y ont pris part ont réaffirmé leur attachement à l'Union africaine, laquelle est «l'incarnation de l'idéal unitaire, le socle des solidarités et le cadre privilégié des actions collectives des Africains». A cette occasion, ces associations ont réitéré leur «soutien total et ferme en faveur du peuple sahraoui sous occupation marocaine jusqu'à ce qu'il puisse décider en toute liberté d'exprimer sa souveraineté afin que prévale le respect de la légalité internationale consacrant le droit à autodétermination du peuple sahraoui».

## FÊTES NATIONALES

## Le Président Bouteflika félicite le Président slovène Borut Pahor...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue slovène, Borut Pahor, dans lequel il lui a réitéré son attachement à l'approfondissement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«Il m'est particulièrement agréable, au moment où la République de Slovénie célèbre sa fête nationale, de vous adresser, en mon nom personnel et au nom du peuple algérien, nos chaleureuses félicitations ainsi que mes vœux de bonheur et de santé pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple slovène ami», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Je saisis cette heureuse occasion pour vous réitérer mon attachement personnel et celui de mon gouvernement à l'approfondissement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays et nos deux peuples amis», a souligné le chef de l'Etat.

## ... la Présidente croate M<sup>me</sup> Kolinda Grabar-Kitarovic...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un mes-

sage de félicitations à son homologue croate, Mme Kolinda Grabar-Kitarovic à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a réitéré «sa pleine disponibilité» à œuvrer à la promotion des relations d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays.

«Il m'est agréable, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations ainsi que de meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même de bien-être et de prospérité pour le peuple croate ami», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«Je saisis cette heureuse opportunité pour vous réitérer ma pleine disponibilité à œuvrer, avec votre Excellence, à la promotion des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a souligné le chef de l'Etat.

## ... et le Président mozambicain Filipe J. Nyusi

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue

mozambicain, Filipe J. Nyusi, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il s'est réjoui de «l'esprit de concertation» qui anime les deux pays sur les questions régionales et internationales.

«La célébration par la République du Mozambique de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple mozambicain frère», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«Je voudrais saisir cette opportunité pour me féliciter de la qualité des relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui existent entre nos deux pays et vous réitérer mon entière disponibilité à les élargir aux différents domaines d'activité au bénéfice mutuel de nos deux pays», a souligné le chef de l'Etat.

«Je me réjouis, également, de l'esprit de concertation qui anime nos deux pays sur les questions régionales et internationales et vous assure de mon attachement à renforcer nos efforts communs en faveur de la paix, de la stabilité et du développement économique et social de notre Continents», a écrit le Président Bouteflika.

## EMPLOI

## Les jeunes entrepreneurs établis en France déterminés à transférer leurs expériences vers l'Algérie

De jeunes entrepreneurs de la communauté algérienne établie en France se sont engagés, lors d'une visite dimanche au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), à transférer leurs expériences en Algérie suite à l'appel du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué la chambre basse dans un communiqué.

Le vice président de l'APN, Djamal Bouras, a reçu une délégation de jeunes entrepreneurs de la communauté algérienne établie en France conduite par Hachemi Yamna et qui intervient dans le cadre d'une visite qu'ils ont effectué à l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), faisant part de leur engagement «à transférer leurs expériences dans divers domaines en réponse à l'appel du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika», a ajouté le communiqué.

Le Président Bouteflika avait décidé une série de mesures de facilitation et d'incitation visant à encourager les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger à investir et à contribuer dans le développement économique et social en Algérie.

Ces procédures avaient été annoncées par le premier ministre Ahmed Ouyahia le 7 décembre dernier à Paris devant les membres de la communauté algérienne établie en France.

Impressionnée par l'attention qu'accorde l'Etat algérien à l'investissement, Hachemi Yamna a affirmé, à l'occasion de cette visite, que la délégation a pris connaissance de plusieurs détails importants à l'ANSEJ, saluant «les efforts» déployés pour mobiliser les différentes compétences en vue de rendre service à leur pays d'origine.

Recevant cette délégation, le vice président de l'APN a affirmé que la communauté établie à l'étranger «se doit de donner une image honorable de l'Algérie», rappelant «les avantages et les facilitations» accordés dans le cadre des programmes du président de la République afin d'encourager l'investissement en Algérie notamment en ce qui concerne la création de micro-entreprises à travers les dispositifs (ANSEJ, CNAC et ONDI), a noté le communiqué.

«L'Etat algérien reste au service de son peuple et sa communauté à travers le monde», a affirmé M.

Bouras au terme de cette rencontre, réitérant «la disposition des députés à être au service de chaque citoyen algérien», a conclu le communiqué.

## INDUSTRIE

## Le ministère de l'Industrie veille à la transparence par rapport aux prix de véhicules montés en Algérie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé, dimanche à Constantine, que son département ministériel «veille à ce que soit respecté l'aspect transparence pour ce qui concerne les prix de véhicules montés en Algérie, contenu dans le cahier des charges relatif à cette industrie».

Dans une conférence de presse, tenue en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, M. Yousfi a indiqué que l'un des aspects contenus dans le cahier des charges, relatif à cette industrie, stipule que le prix des véhicules à leur sortie des usines de montage «ne doit pas être plus cher que le prix des véhicules importés», une clause, a-t-il soutenu, à laquelle le ministère de l'Industrie «veille rigoureusement».

Rappelant les multiples avantages, mis en place par l'Etat, pour développer cette industrie, M. Yousfi a encouragé les constructeurs à avoir cette transparence, de façon, a-t-il ajouté, «à ce que le citoyen algérien puisse bénéficier d'un coût qui soit comparable au prix des véhicules qui étaient importés tout en ayant un taux d'intégration de plus en plus élevé comme stipule le cahier des charges».

Réitérant la condition «indiscutable d'une pleine transparence», s'agissant du coût des véhicules montés en Algérie, M. Yousfi a indiqué que l'Etat, à travers ses institutions, encourage les «opérateurs concernés à atteindre graduellement» ce niveau de transparence et permettre, par ricochet, l'épanouissement de cette industrie.

S'agissant du taux d'intégration relatif à cette industrie, M. Yousfi a indiqué qu'«il y a un cahier des charges qu'il faut respecter et que nous ferons respecter».

## FINANCES-BANQUES

## Le gouverneur de la Banque d'Algérie fait le point sur la politique monétaire

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a exposé jeudi dernier aux P-dg des banques les lignes directrices de la politique monétaire, en contexte de refinancement du système bancaire et du Trésor par la Banque d'Algérie, a appris lundi l'APS auprès de responsables de la Banque d'Algérie.

Lors de cette rencontre avec la place bancaire du pays, qui avait également porté sur le nouveau dispositif de renforcement de la collecte des devises des particuliers, M. Loukal a tout d'abord présenté une analyse rétrospective retraçant le contexte de refinancement du système bancaire et de son évolution.

Dans ce sens, il a rappelé qu'en prévision du retournement de situation d'excès de liquidité du système bancaire qui avait duré une quinzaine d'années, la Banque d'Algérie avait promu une batterie de textes réglementaires pour faire face à l'assèchement prévisible de la liquidité bancaire.

Ainsi, dès l'été 2016, la Banque d'Algérie, pour répondre à la contraction de la liquidité bancaire, avait suspendu l'instrument de l'absorption de la liquidité (reprise de liquidité) et avait supprimé la rémunération de la facilité de dépôt, a-t-il expliqué.

En outre, «le guichet du réescompte de la Banque d'Algérie avait été réactivé en août 2016. Il a connu une montée en cadence, graduellement, jusqu'à atteindre un pic d'encre de réescompte de 590 milliards de DA à fin janvier 2017», a détaillé M. Loukal.

En parallèle et après six (6) mois de fonctionnement de ce guichet de réescompte, la place bancaire a assisté, pour la première fois, à la mise en place des opérations d'open market instaurées en substitution des opérations de réescompte.

Pour faire face à leurs besoins quotidiens de trésorerie et de constitution de la réserve obligatoire, les banques, pour s'approvisionner en liquidités, s'appuyaient sur le marché interbancaire et sur le refinancement de la Banque d'Algérie, a-t-il soutenu.

Tenant compte du retournement de situation de la trésorerie des banques et de l'assèchement de la liquidité sur le marché monétaire, le Comité des opérations de politique monétaire (COPM) de la Banque d'Algérie avait décidé en août



2017 de ramener le taux de la réserve obligatoire de 8% à 4% (après une baisse, en mai 2016, de 12% à 8%), et ce, afin de «libérer une liquidité additionnelle sur le marché estimée à 350 milliards de DA», a-t-il poursuivi. A fin octobre 2017, le refinancement des banques, par recours à l'open market, se situait autour de 596 milliards de DA.

A cette même date, la liquidité bancaire ressortait à 482 milliards de DA, tandis que les disponibilités du Trésor, dans son compte auprès de la Banque d'Algérie, affichaient un montant de 51 milliards de DA, selon M. Loukal.

Par ailleurs, en octobre 2017, la loi relative à la monnaie et au crédit a été amendée afin d'autoriser la Banque d'Algérie à financer directement, notamment, le déficit budgétaire, le refinancement de dettes publiques et le Fonds National d'Investissement (FNI).

Précisant que ce financement monétaire s'est, jusqu'à maintenant, effectué via l'émission de titres d'Etat souscrits par la Banque d'Algérie, le gouverneur a fait savoir qu'une première tranche a été émise fin octobre-début novembre 2017 pour un montant de 2.185 milliards de DA, tandis qu'une seconde tranche a été mise en place en janvier 2018 pour un montant de 1.400 milliards de DA, soit un total de 3.585 milliards de DA.

Quant aux effets de l'ensemble de ces dispositifs, M. Loukal a soutenu que «l'impact immédiat et le plus visible est la transition rapide d'un déficit de liquidité du système bancaire, dans son ensemble, vers un

excédent substantiel de liquidité». En effet, a-t-il ajouté, à partir d'août 2016, le système bancaire, dans son ensemble, «faisait face à un déficit de liquidité auquel la Banque d'Algérie avait répondu en offrant des liquidités via des opérations de refinancements».

Aussi, l'introduction du nouveau cadre de mise en œuvre de la politique monétaire en mars 2017 a permis à la Banque d'Algérie d'ancrer les taux d'intérêt du marché interbancaire à court terme sur le taux directeur fixé à 3,5%: «Cela peut être considéré comme une réalisation majeure», a noté M. Loukal devant les banquiers.

Dans ce sens, le gouverneur de la Banque d'Algérie a signalé qu'à partir de mi-novembre 2017, «les facteurs autonomes ont généré, de nouveau, un excédent de liquidité important qui s'est élevé à environ 1.500 milliards de DA dans les premiers mois de 2018».

### Le principal défi est la stabilité des prix

Mais pour M. Loukal, le principal défi est désormais de continuer à «assurer la stabilité des prix dans un environnement de surplus de liquidités substantiels et persistants». A cette fin, il a assuré que la Banque d'Algérie «dispose des instruments adéquats pour la gestion de la liquidité et est prête à les utiliser dans la mesure nécessaire».

En effet, a-t-il renchéri, au 8 janvier 2018, «les opérations de reprise de liquidité ont débuté».

Ces opérations s'effectuent sous forme de dépôts à terme à 7 jours sachant que les montants à absorber sont décidés par la Banque

d'Algérie et adjugés à travers des enchères à taux variable avec un taux maximum proche du taux directeur.

De plus, au 15 janvier 2018, au début de la première période de constitution de la réserve obligatoire, la Banque d'Algérie a augmenté le taux de cette dernière passant de 4% à 8%.

Pour M. Loukal, l'utilisation appropriée de ces instruments devrait permettre de «stériliser l'excédent de liquidité induit par le programme de financement monétaire».

En conséquence, «le taux interbancaire sur le marché interbancaire à 7 jours a oscillé autour de 2,5%, un peu en dessous du taux directeur, comme on pouvait s'y attendre dans un environnement d'excédent de liquidité importants», a-t-il indiqué. Pour lui, le taux directeur continue de «signaler l'orientation de la politique monétaire en ligne avec ce que la Banque d'Algérie considère comme le maintien de la stabilité des prix». De surcroît, il a fait savoir que le Comité des opérations de politique monétaire a décidé, en mai dernier, de nouvelles mesures: Une augmentation du taux de la réserve obligatoire le portant de 8% à 10% et une opération de «cantonement» partiel de la liquidité.

Au cours des prochains mois, a-t-il tenu à préciser, la Banque d'Algérie «continuera à suivre de près tous les développements macroéconomiques et monétaires et ajustera, si nécessaire, les paramètres de l'ensemble des instruments à sa disposition pour assurer la stabilité des prix».

## ÉTATS-UNIS/ALGÉRIE

## Les marchés gaziers au cœur d'une conférence mondiale à Washington

Le développement et les perspectives des marchés gaziers seront au cœur d'une conférence mondiale à Washington, qui va réunir pendant quatre jours le gotha mondial du pétrole et du gaz.

La conférence mondiale sur le gaz (WGC 2018) revient pour une 27<sup>ème</sup> édition qui va débiter mardi dans la capitale américaine. C'est la première fois que ce rendez-vous triennal organisé depuis 1931 par l'Union internationale du gaz se tient dans un pays classé comme premier producteur et premier consommateur mondial de cette énergie.

La conférence devrait accueillir près de 12.000 participants, dont 650 conférenciers venant d'une centaine de pays dont l'Algérie, en inscrivant à son agenda 100 sessions thématiques qui seront animées par des dirigeants de grands groupes énergétiques, des chefs de départements ministériels et de représentants d'ONG.

L'Algérie participe à ce grand événement énergétique avec une délégation composée notamment du ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni et du PDG de Sonatrach Abdelmoumen Ould Kaddour.

Le patron de Sonatrach sera orateur principal d'un panel organisé autour du thème «accès à l'énergie durable dans les économies en développement».

De la reconfiguration des marchés gaziers jusqu'au défis posés à l'industrie gazière en passant par les stratégies commerciales et les enjeux du GNL, les discussions s'annoncent riches autour de cette énergie qui commence à acquérir une place de plus en plus importante dans le mix énergétique mondial.

Le gaz naturel, une énergie propre, est devenu en quelques décennies un véritable levier pour la transition énergétique s'imposant comme une alternative au charbon.

Ce développement essentiellement soutenu par la souplesse logistique du GNL qui a permis de relier les trois principaux marchés d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord.

Les chiffres publiés à la veille de la conférence par l'industrie gazière américaine confirment cette tendance. Selon les mêmes prévisions la



production du GNL est appelé à augmenter, alors que les majors tels que Royal Dutch Shell, BP et ExxonMobil s'apprentent à augmenter leurs parts de production de gaz.

Pour BP, la part du gaz dans la production totale des hydrocarbures progressera à 60% en 2020 contre 40% en 2014. ExxonMobil, premier groupe pétrolier mondial, qui a enregistré durant les cinq dernières années les pires performances parmi les supermajors a fait du GNL l'élément central de sa stratégie de reconstitution d'actifs en amont.

« Nous entrevoyons que le marché se développe rapidement avec une demande gazière qui croît plus vite que la demande énergétique globale », prévoit Steve Hill, vice-président en charge de la commercialisation du gaz chez Shell.

« Nous ne considérons pas les énergies renouvelables comme une menace pour le gaz », soutient ce responsable, cité par l'agence Bloomberg.

Par ailleurs, le coup d'envoi de la conférence qui sera donné mardi par le secrétaire américain à l'Énergie, Rick Perry en présence de plusieurs

responsables de l'administration américaine, marque l'intérêt grandissant que les États-Unis accordent au développement de cette énergie.

Le pays devenu tout récemment un net exportateur de gaz grâce au boom du schiste commence à conquérir des marchés en investissant des milliards de dollars pour construire des usines de liquéfaction et des terminaux gaziers.

Aux États-Unis, le gaz naturel a dopé notre économie, renforcé notre sécurité nationale et soutenu les énergies renouvelables ( ) Nous souhaitons étendre cette possibilité à travers le monde », indique Dave McCurdy président d'American Gas Association, cité dans le communiqué diffusé jeudi par l'Union Internationale du Gaz La session qui devrait évoquer plusieurs problématiques liées à la pauvreté énergétique et au financement de l'accès à l'énergie sera également animée par la sénatrice d'Alaska, Lisa Murkowski, la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU pour l'énergie durable, Rachel Kyte, et le directeur de Stanford Natural Gas Initiative, Mark Zoback.

## SÉTIF : M. Yousfi appelle à accroître la production minière et ordonne l'ouverture de la mine de Aïn Kahla



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a mis l'accent, hier à Sétif, sur la nécessité pour les miniers d'accroître la production, tout en ordonnant l'ouverture de la mine d'Aïn Kahela de la commune d'Aïn Azel pour concrétiser la stratégie de diversification de l'économie nationale.

Depuis l'intérieur d'un des tunnels de la mine de zinc de Chaâba El Hamra, dans la commune d'Aïn Azel (Sud de la wilaya de Sétif), le ministre a insisté sur «la multiplication de la production minière» et l'ouverture de la mine d'Aïn Kahela de cette même région pour l'extraction de plusieurs minéraux dont le zinc, l'argent et le plomb dont la production annuelle est estimée à 5 millions de tonnes de minerai brut.

M. Yousfi a exhorté les responsables locaux du secteur minier à exploiter l'ensemble des ressources humaines et naturelles disponibles qu'il a qualifiées d'«abondantes» pour concrétiser la stratégie de diversification de l'économie nationale.

Le ministre qui a entamé sa visite dans la wilaya en inspectant la mine Kherzet Youcef, fermée depuis la catastrophe de son inondation en 1990 ayant coûté la vie à 19 miniers, a insisté sur la nécessité d'entamer les procédures pour assécher la mine sans attendre l'assistance des autres services.

Il a également inspecté l'unité de montage de motos Sym à Aïn Azel et l'usine GM Trade d'assemblage de voitures, cars et camions. A une question de l'APS sur les mesures prises par le gouvernement pour relever le taux d'intégration des unités d'assemblage de véhicules, le ministre a affirmé que «chaque unité a ses spécificités et le travail est en cours pour augmenter le taux d'intégration graduellement chaque année».

Youcef Yousfi a également visité une unité de transformation d'aluminium à El Eulma, avant d'inspecter à Ouled Saber une unité privée de transformation du métal, puis la cimenterie du groupe public Gica et une unité du groupe BCR à Aïn El Kébir.

Dans la commune de Sétif, le ministre a visité une unité de production de plastique et de papier ondulé où il a lancé le projet d'installation d'une seconde chaîne de production. Il s'est également rendu à l'unité de production de pneumatiques Satirex et à une autre de fabrication de bandelettes de mesure de la glycémie.

Le ministre de l'Industrie et des Mines présidera, au terme de sa visite, une rencontre au siège de la wilaya avec les opérateurs économiques.

APS

## CULTURES MARAÎCHÈRES:

## Une production nationale de plus de 130 millions de quintaux en 2017

La production nationale des cultures maraichères a atteint 130,2 millions de quintaux (qx) en 2017, avec un rendement de près de 300 qx/hectare, a indiqué hier le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche dans un communiqué.

Les wilayas potentielles en matière de production des cultures maraichères sont El Oued avec une production de 16,13 millions de qx, Aïn Defla avec 15,1 millions de qx, Mostaganem avec 9,1 millions de qx, Biskra avec 8,53 millions de qx, Skikda avec 5,51 millions de qx, Boumerdes avec 4,9 millions de qx et Tipaza avec 4,4 millions de qx, note le communiqué.

Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture a fait savoir que l'Assemblée générale électorale des producteurs



des cultures maraichères a élu Abdelkader Naga comme président du Conseil national interprofessionnel de la filière maraichère.

Après son élection, M. Naga s'est engagé à travail-

ler avec l'ensemble des acteurs de la filière pour la promotion et le développement de ce type de culture, et ce, à travers l'accompagnement des agriculteurs, notamment les producteurs des cultures marai-

chères, et la prise en charge de leurs préoccupations. Selon lui, ce Conseil national interprofessionnel de la filière maraichère est appelé à jouer un rôle moteur et constitue un espace de communication et de concertation entre la profession et les pouvoirs publics. D'autre part, le Conseil aura pour tâche de collecter les données nécessaires à l'élaboration d'une feuille de route devant guider l'activité de la filière maraichère.

Pour rappel, cette élection s'est faite suite aux recommandations issues des Assises nationales de l'agriculture tenues en avril dernier à Alger, qui avaient prévu la mise en place d'organisations professionnelles et interprofessionnelles des filières agricoles.

SUD:

## Plus de 4 millions de palmiers productifs seront traités contre le boufaroua et le myelois



Plus de quatre millions de palmiers dattiers productifs se trouvant dans les différentes palmeraies des wilayas productrices de dattes du pays seront traités contre les parasites de boufaroua et du myelois, a-t-on appris hier du directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya de Ghardaïa.

Initiée annuellement par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cette opération préventive au titre de la campagne 2018 touchera 4.020.000 palmiers productifs des wilayas d'Adrar, Bechar, Biskra, El-Bayadh, El-Oued, Ghardaïa, Illizi, Ouargla, Tamanrasset, Tindouf et de Khenchela, a précisé à l'APS Mustapha Djakboub.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale visant à protéger le palmier dattier vis-à-vis des parasites et ravageurs nuisibles afin d'améliorer la production et la qualité des dattes algériennes ainsi que la préservation du palmier, sera entreprise après une étude-diagnostic et des tournées de prospection de la situation phytosanitaire, a expliqué le DSA.

L'évaluation de la situation phytosanitaire dans les palmeraies des wilayas productrices sera effectuée par les ingénieurs agronomes de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), tandis que le traitement sera opéré par une trentaine de micro-entreprises de jeunes spécialisées créées à la faveur des dispositifs de l'emploi, a fait savoir le même responsable.

Une action de sensibilisation préventive des phéniciulteurs et propriétaires de palmiers aux enjeux liés à la production de dattes de qualité et la lutte contre la prolifération du Boufaroua dans les palmeraies a été lancée auparavant par la station régionale de la protection des végétaux (SRPV) de Ghardaïa, signale-t-on.

Compte tenu de son impact socioéconomique et environnemental dans les zones oasiennes du pays, le patrimoine phénicicole national, qui compte plus de 20 millions de palmiers, dont près de 12 millions productifs, offre une multitude de variétés connues, notamment les espèces nobles telles que Deglet-Nour, Ghers, Bent-K'bala, Timjohart, et permet de pérenniser l'écosystème et l'environnement des populations soumises aux aléas naturels et climatiques.

Pour cela, les pouvoirs publics accordent une attention particulière à la filière phénicicole, source de revenus pour de nombreuses familles des wilayas du sud, en améliorant aussi bien la qualité et la productivité des dattes par des opérations de réhabilitation et de densification des palmeraies que la formation des agriculteurs.

Le Boufaroua et le Myelois sont des vers qui tissent autour d'un régime de dattes une toile semblable à celle de l'araignée, et rongent le fruit et étouffent le palmier, causant une baisse sensible de sa productivité et de la qualité de son fruit, selon les ingénieurs agronomes spécialistes de Ghardaïa.

Pour faire face à titre préventif à une éventuelle infestation de ces parasites destructeurs de la production phénicicole, la wilaya de Ghardaïa va traiter quelque 300.000 palmiers dattiers, a précisé M.Djakboub.

La wilaya de Ghardaïa qui compte près de 1,3 million de palmiers dattiers dont plus de 1,1 million productifs, espère réaliser cette saison une bonne récolte estimée à plus de 580.000 QX de dattes, qui reste tributaire des conditions climatiques favorables, du suivi phytosanitaire et du traitement préventif contre les maladies du Boufaroua et du Myelois, selon les services agricoles.

ALGER:

## Près de 10.000 enfants des wilayas du Sud et du Sahara occidental accueillis dans des centres d'été

Dans le cadre du programme des colonies de vacances, près de 10.000 enfants issus des wilayas du Grand Sud et du Sahara occidental seront accueillis prochainement dans les centres de vacances au niveau de la wilaya d'Alger, a indiqué le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, M. Krache Tarek.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du ministère de la Jeunesse et des Sports dans son volet relatif aux centres de vacances et de jeunes en prévision de la saison estivale en cours, a déclaré dimanche à l'APS M. Krach, précisant que (09) centres d'été ont été réservés pour l'accueil de 10.000 enfants issus des différentes wilayas du grand sud comme Tamanrasset, Ouargla et Adrar ainsi que des enfants sahraouis qui seront accueillis par groupes de 60 enfants.

D'une capacité d'accueil de 1000 personnes, ces centres de vacances dirigés par le ministère de la Jeunesse et des Sports sont répartis sur (04) grands sites, à savoir, Sidi Fredj, Staouali, Zeralda et Qadous, aménagés à cet effet et disposant d'un personnel administratif et médical pour assurer la prise en charge des petits vacanciers tout au long des quatre sessions.

Selon les chiffres du ministère de la Jeunesse, près de 30.000 enfants, issus des wilayas du sud pour la plu-



part, seront accueillis cette année au niveau des centres et camps de vacances implantés dans les wilayas côtières, a-t-il rappelé.

Dans le cadre de l'opération plan bleu, des listes ont été consacrées aux jeunes et enfants dont les familles ont bénéficié des programmes de relogement pour l'organisation de sorties et de visites touristiques quotidiennes vers les wilayas côtières entre autres Jijel, Mostaganem, Ain Témouchent

et El Tarf, a fait savoir M. Karch, ajoutant que la DJS prendra en charge le transport, l'hébergement et la restauration.

Un riche programme de divertissement est prévu pour l'animation des plages algéroises à travers des soirées artistiques et des concours de musique en faveur des jeunes talents, outre l'attribution de sorties, de festivals, d'expositions, de conférences et d'ateliers pour enfants.

MOSTAGANEM

## L'opération de renouvellement des structures des chambres de wilaya et inter-wilayas de pêche et d'aquaculture achevée

L'opération de renouvellement des structures des chambres de wilaya et inter-wilayas de pêche et d'aquaculture a été achevée récemment, a indiqué dimanche à Mostaganem le président de la chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, Abdelhakim Lazaar.

Lors de l'installation du nouveau président de la chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Mostaganem, Mustapha Ilyes, le président de la chambre nationale a précisé que l'opération de renouvellement des chambres de wilaya et inter-wilayas, notamment les assemblées générales, les bureaux et l'élection des présidents et des élus (21 chambres sur le plan

national) «permettra une prise en charge idéale des préoccupations et des doléances des professionnels».

Le même responsable a indiqué que la représentation des différentes catégories professionnelles au sein de ces structures s'est élargie, dernièrement, pour comprendre de nombreux partenaires, notamment les secteurs du transport, des travaux publics et les entreprises de gestion des ports et des abris de pêche, ainsi que les associations professionnelles.

«Ceci devrait permettre de créer un espace de prise en charge idoine des différentes préoccupations», a souligné le même responsable.

Selon M. Lazaar, l'achè-

vement de la première phase de l'opération de renouvellement des structures des chambres de wilaya et inter-wilayas sera suivi par la tenue de l'assemblée générale de la chambre nationale de pêche et d'aquaculture le mois de septembre prochain et ce, afin d'élire le nouveau président et les vice-présidents de la chambre nationale.

Concernant la protection sociale des professionnels, M. Lazaar a souligné que la chambre nationale de pêche et d'aquaculture a signé, dernièrement, une convention avec la CASNOS pour la prise en charge de cette revendication professionnelle. Le même responsable a affirmé que les objectifs et les perspectives

futures des nouvelles formations des chambres de wilaya et inter-wilayas se résument en l'augmentation du nombre d'adhérents au sein de ces structures représentatives afin de dépasser le nombre actuel estimé à 20.000 adhérents et suver à prendre en charge les différentes préoccupations des professionnels. La wilaya de Mostaganem compte plus de 7.030 professionnels dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture dont la plupart sont des marins pêcheurs (5.990 marins) dont l'âge oscille entre 18 et 25 ans, alors que le nombre d'adhérents à la chambre de wilaya de pêche et d'aquaculture ne dépasse guère 2.000 adhérents, a-t-on relevé.

BÉJAÏA:

## La caravane nationale du pèlerinage fait escale

La caravane nationale du pèlerinage «El Hadj El Mabrou» mise sur pied par l'Office national du Hadj et de la Omra a «bivouaqué» dimanche à Béjaïa où elle a réuni des dizaines de candidats et de curieux pour leur prodiguer conseils et les imprégner des rites à observer pendant leur «voyage» aux deux Lieux saints de l'islam. Les membres de la caravane, organisée à même la mosquée d'El-Kaouther, située dans le quartier d'Amriou, nou-

veau carrefour populaire et culturel de la ville, sous le thème générique «La jurisprudence des rites et la morale du pèlerin», se sont évertués à expliquer tous les aspects en rapport avec ce rite, 5ème pilier de l'islam, qu'il s'agisse de jurisprudence, du respect des démarches à suivre sur place pour son accomplissement, notamment les lieux à visiter et les attitudes à y adopter, les dispositions personnelles à observer, en terme

sanitaire, de pratiques spirituelles, ou des respects des consignes de la délégation nationale du pèlerinage.

Un accent particulier a été mis sur les notions de civisme et l'aspect moral dont chaque pèlerin doit faire preuve. Des maquettes et photos des lieux saints ont été développées donnant l'opportunité à l'assistance de toucher du doigt et de se familiariser avec le rite Dans son ensemble.

## LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE : Les centres intermédiaires enregistrent «peu» de cas de dépendance à la cocaïne

Les centres intermédiaires de lutte contre la toxicomanie en Algérie enregistrent «peu» de cas de dépendance à la cocaïne, a affirmé dimanche à Tipasa, le Pr Mohamed Chekali, sous-directeur de la Promotion de la Santé mentale auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

«Les 42 centres intermédiaires de lutte contre la toxicomanie du pays n'enregistrent pas beaucoup de toxicomanes dépendants à la cocaïne ou aux autres drogues dures», a indiqué le responsable à l'APS, en marge d'une journée de sensibilisation sur «le problème de la consommation de drogues», organisée à l'initiative de la direction locale de la Santé.

Il y a «très peu de dépendants à ce type de drogues dures, ou de dépendants aux +injections+ qui viennent se faire soigner au niveau de ces centres», a-t-il ajouté, plaidant pour la consécration davantage d'efforts de la part de tous, pour «attirer ce type de toxicomanes en vue de leur venir en aide».

Le responsable a souligné qu'une majorité des toxicomanes suivis au niveau de ces structures sont des consommateurs de cannabis et de psychotropes.

Interrogé sur le nombre de toxicomanes à l'échelle nationale, le Pr Chekali a signalé l'«inexistence de statistiques exactes dans ce domaine».

«Le nombre de toxicomanes qui se présentent pour se faire soigner est faible, en dépit de la prolifération de ce problème», a-t-il néanmoins estimé. Il a fait part de quelque 22.444 toxicomanes (âgés entre 15 et 35 ans), toutes catégories confondues (célibataires, mariés, chômeurs, étudiants, travailleurs), accueillis en 2017 au niveau des 42 centres intermédiaires du pays.

La dépendance aux drogues est un phénomène mondial.

Les Nations unies ont sonné l'alarme à maintes occasions, a rappelé le responsable, relevant que l'Algérie dispose depuis 2013 d'un «plan d'action relatif à la santé mentale, adaptée aux objectifs de la politique de l'Organisation mondiale de la Santé». Ce plan d'action aux



normes internationales englobe six axes principaux portant notamment sur le développement des activités promotrices de la santé mentale chez les adolescents et la lutte contre la toxicomanie dans le cadre d'un travail préventif et cohérent, à travers la mobilisation de structures et ressources humaines pour ce faire, a-t-il fait savoir.

### 11 nouveaux centres programmés et sortie de la 1ère promotion de médecins traitant la toxicomanie

Au titre des efforts consacrés par les autorités algériennes dans la lutte contre la toxicomanie, le directeur de la Santé de Tipasa, Toufik Amrani a fait cas de la programmation à la réception, à l'échelle nationale, de 11 centres intermédiaires de lutte contre la toxicomanie, dont trois (3) en cours de réalisation, ce qui portera leur nombre à 53.

Il a, également, signalé des préparatifs en cours pour la sortie de la première promotion de médecins algériens spécialisés dans le traitement de la toxicomanie. La promotion est formée d'une quarantaine

d'éléments destinés au renforcement des ressources humaines des centres intermédiaires de lutte contre la toxicomanie.

Selon le responsable, il s'agit d'une nouvelle filière créée, en 2016, dans le domaine des sciences médicales au titre du plan algérien de lutte contre ce phénomène, couronné d'un Diplôme d'études supérieures dans le traitement de la toxicomanie.

Cette nouvelle spécialité médicale fera l'objet d'une rencontre nationale programmée pour septembre prochain à Constantine, a-t-il ajouté, précisant que cette rencontre prévoit également l'examen des recommandations issues de cette journée d'information, organisée à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la drogue et la toxicomanie (26 juin).

Des portes ouvertes pour sensibiliser les jeunes sur les dangers des drogues ont été organisées, en marge de cette manifestation, au niveau du hall de la maison de la culture «Ahmed Aroua» de Koléa, a-t-on indiqué.

## BOUIRA : Mort par noyade d'un enfant dans une retenue collinaire à Dechmia

Un enfant de quinze ans a été retrouvé hier après-midi mort par noyade dans une retenue collinaire dans la commune de Dechmia, à une trentaine de km au sud-ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira, a-t-on appris hier des services de la Protection civile. La victime a été découverte par un des membres de sa famille.

«L'enfant est mort par noyade dans une retenue collinaire située non loin de son domicile familial», ont précisé les services de la protection civile.

Les unités de la protection civile locale ont repêché le corps de la victime et l'ont transféré à la morgue de l'hôpital de Sour El-Ghouzlane, a-t-on ajouté de même source.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour faire la lumière sur cette noyade.

Depuis le mois d'avril dernier, les services de la protection civile de la wilaya de Bouira ont recensé cinq cas similaires de noyade.

## ORAN : Démantèlement d'un réseau de falsification et de vol de véhicules



Un réseau criminel international organisé, spécialisé dans la falsification et le vol de voitures a été démantelé par la brigade de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran chargée des affaires de vol de véhicules, a révélé dimanche le chef de la Sûreté de wilaya.

Ce réseau est composé de cinq individus, dont une femme, tous des repris de justice, âgés entre 24 et 53 ans, a indiqué le contrôleur de police Salah Nouasri, dans une déclaration à la presse, ajoutant que l'enquête se poursuit pour identifier d'autres individus impliqués dans cette affaire.

Les mêmes services sont parvenus, après des investigations approfondies sur l'activité de cette bande criminelle organisée spécialisée dans le domaine de la falsification de certaines caractéristiques techniques et le vol des véhicules, à récupérer 21 véhicules de différents types et marques, a-t-on précisé. Tous l'objet de recherches de la part d'Interpol et immatriculés dans différentes wilayas du pays, notamment Setif, Annaba, Skikda, Tarf, Bordj Bou Arreridj, Mostaganem, Tiaret et Oran, entre autres, ainsi que deux motos de grosses cylindrées, a-t-on ajouté de même source.

Le contrôleur de police Salah Nouasri a ajouté que deux individus, employés dans l'une des communes de la wilaya d'Oran, ont été arrêtés pour avoir délivré des cartes grises moyennant des sommes variant entre 400.000 et 500.000 dinars.

Cette opération a également permis aux services de police de récupérer les équipements utilisés dans le vol des véhicules, notamment une mémoire électronique pouvant faire démarrer les véhicules du même type, ainsi qu'une somme de 376.000 dinars, selon le responsable.

Des procédures judiciaires ont été lancées contre ces individus devant être présentés devant la justice sous les chefs d'inculpation de constitution d'un groupe de malfaiteurs, de falsification et de vol de véhicules.

Le chef de sûreté de wilaya s'est félicité de la coordination nationale entre les services de police, ainsi que du travail de terrain et technique et de l'échange d'informations opérée entre les différents services de police.

APS

## SÛRETÉ D'ALGER: Arrestation en mai de plus de 3.800 individus impliqués dans diverses affaires criminelles

Les services de Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté en mai plus de 3.800 individus impliqués dans différents crimes et saisi plus de 8 kg de cannabis, a indiqué dimanche un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sûreté.

Dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité en milieu urbain, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité en mai 3.340 affaires entraînant l'arrestation de 3.832 personnes impliquées dans diverses affaires criminelles, avec la saisie de 8 Kg de drogue (résine de cannabis), 27 g de cocaïne, 930 g d'héroïne et 11.768 comprimés psychotropes. Parmi les suspects,

2.021 sont impliqués dans des affaires liées à la détention et la consommation de drogue et de psychotropes, 298 dans des affaires liées au port d'armes prohibées et 1513 dans d'autres affaires.

Sur le total des affaires traitées, 232 affaires ont trait aux atteintes aux biens et 619 aux atteintes aux personnes.

Quant aux délits et crimes contre la famille et d'atteinte aux mœurs, les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont traité en mai 22 affaires et 530 affaires relatives aux crimes et délits contre la chose publique ainsi que 98 affaires à caractère économique et financier, a indiqué le communiqué.

Pour ce qui est des affaires de port d'armes

blanches prohibées, 291 affaires dans lesquelles 298 individus sont impliqués ont été enregistrés, a précisé le communiqué.

Ces individus ont été présentés devant les juridictions compétentes.

Dans le cadre de la lutte contre la drogue, 1.832 affaires ont été traitées dans lesquelles 2021 individus sont impliqués et 8 kg de cannabis, 11768 comprimés psychotropes, 27 g de cocaïne et 930 g d'héroïne ont été saisis.

Par ailleurs, les forces de police ont effectué 198 opérations de contrôle des activités commerciales organisées, ce qui permis l'exécution de 12 arrêtés de fermeture ordonnés par les autorités compétentes. En matière de prévention routière,

les services de sécurité ont enregistré durant cette période 18.554 infractions routières qui ont permis le retrait de 6.077 permis de conduire.

Le mois dernier, les accidents de la circulation (48) ont fait deux morts à Alger et 53 blessés. Ces accidents sont dus principalement au non respect du code de la route, selon les services de la sûreté de wilaya qui indiquent que les services de la sécurité publique de la sûreté d'Alger ont effectué durant cette période 1.099 opérations de maintien de l'ordre. Durant le même mois, la sûreté d'Alger a enregistré 51527 appels sur le numéro vert 15-48 et le numéro de secours 17 ainsi que 1131 appels sur le numéro 104.

## LIBYE: Près de 1.000 migrants secourus en Méditerranée en 24 heures

Près de 1.000 migrants ont été secourus dimanche au large de la Libye alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée pour atteindre l'Europe, a indiqué hier la marine libyenne. Dimanche, tard dans la soirée, 490 migrants étaient arrivés à bord d'un navire de la marine libyenne au port de Tripoli. Ils étaient en difficulté sur des canots pneumatiques au large de Garabulli, à l'est de Tripoli, selon un officier de la marine, Rami Ghommeidh. Un autre groupe de 361 migrants, dont 88 femmes et 44 enfants, avaient été secourus au large d'Al-Khoms, 100 km à l'est de Tripoli, selon le porte-parole de la marine, Ayoub Kacem.

Plus tôt dans la journée 97 migrants avaient également été secourus dans la même zone, a ajouté M. Kacem.

Le ministre italien de l'Intérieur Matteo Salvini, attendu lundi en Libye, a remercié en soirée les autorités libyennes pour avoir recueilli en mer et ramené en Libye plus de 820 migrants dans la journée de dimanche. Au total depuis mercredi, près de 2.000 migrants ont été interceptés ou secourus par la marine libyenne. M. Salvini, qui est également vice-Premier ministre et chef de la Ligue, une formation d'extrême droite, avait sommé dimanche les ONG internationales de se tenir à l'écart des opérations de secours de migrants en Méditerranée et de laisser la garde-côtes libyennes se charger de cette tâche. «Laissez les autorités libyennes faire leur travail de secours, de récupération et de rapatriement (des migrants) vers leur pays, comme elles l'ont fait depuis quelque temps, sans que les navires des ONG avides ne les gênent ou causent des troubles», a-t-il déclaré.

L'ONG espagnole Proactiva Open Arms a affirmé plutôt que l'Italie avait refusé l'aide de son navire pour secourir un millier de migrants au large de la Libye, Rome affirmant selon elle que les garde-côtes libyennes s'en chargeraient. En raison d'une météo clémente, les départs depuis les côtes libyennes, proches de celles de l'Italie, se sont multipliés ces dernières semaines. La marine libyenne a mis en garde jeudi contre «une hausse inquiétante du nombre des embarcations de migrants clandestins et des appels de détresse provenant de bateaux vétustes». La Libye est un pays de transit vers les côtes européennes pour des milliers de migrants africains. Des centaines d'entre eux meurent tous les ans en traversant dans des conditions extrêmes la Méditerranée vers l'Italie.

## ARABIE SAOUDITE Le SG de l'ONU salue la décision saoudienne d'autoriser les femmes à conduire

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a salué dimanche la décision saoudienne de lever l'interdiction de conduire imposée aux femmes.

M. Guterres a dit espérer que «cela aidera à générer de nouvelles opportunités pour les femmes dans le royaume wahhabite», a indiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric. «Le secrétaire général tient à rendre hommage aux femmes d'Arabie saoudite pour les efforts qu'elles ont déployés en vue d'atteindre cette importante étape juridique qui devrait contribuer à la mobilité économique et sociale des femmes et au développement du pays», selon le communiqué.

Il a hâte d'assister à «la poursuite du parcours de l'Arabie saoudite sur la voie de l'égalité réelle pour les femmes et les filles», a ajouté le porte-parole.

Les Saoudiennes sont désormais autorisées à conduire et seules.

## FRANCE: L'ultra droite projetait des attaques contre les musulmans, l'inquiétude monte en France

L'inquiétude monte en France après le coup de filet antiterroriste contre un groupe de dix personnes de l'ultradroite qui projetaient des attaques contre des musulmans, notamment des imams et des femmes voilées.

Le ministère de l'Intérieur a annoncé dimanche soir que les services de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) a procédé samedi soir à l'interpellation de dix individus, liés à l'ultradroite, «soupçonnés de préparer un passage à l'acte».

Ces interpellations, fruit de «très nombreuses» surveillances ont été effectuées à travers l'ensemble du pays, a-t-on ajouté, relevant qu'on assiste actuellement en France à un «réveil» des groupuscules d'ultradroite.

Le journal Mediapart avait publié, en avril dernier, une enquête dans laquelle il indique que les services de sécurité et de renseignement s'inquiètent de la part grandissante de membres ou anciens membres des forces de sécurité, notamment des anciens militaires, liés à l'ultradroite violente et ayant rejoint des groupuscules d'«autodéfense».

Une cinquantaine des individus seraient des fonctionnaires de la sécurité en activité ou à la retraite, militaires, gendarmes, ou policiers.

Selon des informations distillées par la presse, les individus interpellés avaient «un projet de passage à l'acte violent, aux contours mal définis à ce stade, ciblant des personnes de confession musulmane».

C'est ainsi qu'ils avaient l'intention de s'attaquer violemment à des imams, des femmes voilées et des personnes de confession musulmane sortant de prison.

D'après des sources proches de l'enquête citées par le quotidien La Croix, parmi les interpellés figure le chef de



file présumé de ce réseau, retraité de la police nationale, précisant que le groupuscule est baptisé «Action des Forces Opérationnelles» (AFO), dont le chef voulait en faire un groupe «plus dur».

Selon la chaîne d'informations LCI, Selon LCI, les membres de l'AFO, âgés de 32 à 69 ans, souvent des pères de familles inconnus de la police, «s'entraînaient régulièrement dans des clubs de tir sportif et avaient préparé des caches d'armes et de nourriture pour leurs familles en cas de crise majeure».

Les investigations révèlent que le groupe s'était organisé et structuré pour confectionner et acquérir des armes, dont certains de ses membres en possédaient déjà, selon les résultats de différentes perquisitions.

En réaction, le Conseil français du culte musulman (CFCM) a exprimé lundi sa «profonde préoccupation» pour la sécurité des lieux de culte et des

fidèles musulmans. Dans un communiqué, il demande au ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, de «prendre toutes les mesures appropriées pour que de tels projets fumeuses ne se réalisent pas». Les membres du CFCM seront reçus dans l'après-midi par le ministre de l'Intérieur, a-t-on indiqué.

Cette instance du culte musulman a appelé tous les responsables politiques «afin qu'ils dénoncent avec la plus grande fermeté les actions violentes dirigées contre les musulmans de France», invitant les fidèles et les associations gérant des lieux de culte musulman à «la plus grande vigilance».

La seule réaction politique lundi matin est venue de Marine Le Pen, président du Rassemblement national (RN, ex-Front national), à travers laquelle elle s'est félicitée de l'interpellation, tout en mettant en garde contre tout «lien» qui pourrait être établi avec les militants identitaires ou son parti.

## INDONÉSIE: Localisation du navire coulé dans le lac Toba

Les autorités indonésiennes ont réussi à retrouver dimanche soir le bateau coulé dans le lac Toba, après des recherches continues qui ont duré sept jours au nord de l'île de Sumatra, ont rapporté hier des médias locaux.

Le navire indonésien, qui transportait plus de 200 passagers, a été localisé vers 11h12 à l'heure locale à une profondeur de 450 mètres, relève le chef de l'Autorité du lac Toba, Arie Prasetyo.

Les opérations de recherche ont été menées en coordination avec l'Agence nationale de recherche et de sauvetage (Basarnas), la société «Mahakarya Geo Survey» (MGS) et l'Association de l'Institut de technologie de Bandung, relève M. Prasetyo, notant que des centaines de secouristes ont été

mobilisés au cours des recherches. Le trajet du bateau traditionnel, qui effectuait une liaison d'une quarantaine de minutes entre la berge et une île située au milieu du lac, aurait été effectué illégalement, sans billets ni liste de passagers.

Le bateau a commencé à vibrer face à des vents violents et de hautes vagues alors qu'il avait effectué la moitié du trajet de 40 minutes entre une île située au milieu du lac et la berge.

Par ailleurs, un navire avait coulé près de l'île de Sulawesi en 2015, tuant 78 personnes.

En 2009, le naufrage d'un ferry entre Sulawesi et Bornéo avait fait plus de 300 morts.

## MEXIQUE: 6 personnes abattues alors qu'elles suivaient à leur maison un match de la coupe du monde

Six Mexicains ont été violemment abattus dans la ville de Ciudad Juárez, (nord) alors qu'ils suivaient à leur maison le match de l'équipe de Mexique contre celle de la Corée du Sud, a rapporté hier la presse locale.

Le drame a eu lieu samedi à Juárez, l'une des villes les plus dangereuses du Mexique, lorsque des hommes armés ont fait irruption dans le garage où étaient rassemblés les six supporters de foot, avant d'ouvrir le feu, précisent les médias mexicains, citant des sources policières. Alertée par des voisins, la police est arrivée sur place, mais les malfaiteurs avaient pris la fuite et sont activement recherchés. Selon la même source, quelques 124 homicides ont eu lieu dans cette localité rien qu'au mois de mai. Le Mexique connaît actuellement une vague de criminalité particulièrement importante. Le pays d'Amérique centrale a enregistré 42.583 homicides en 2017, soit le taux d'homicides le plus élevé depuis le début du mandat du président en exercice, en décembre 2012, selon Amnesty international.

## INDE: 9 personnes tuées par la foudre dans l'est du pays

Au moins neuf personnes ont été tuées par la foudre dans l'Etat indien du Bihar (est), ont annoncé hier des responsables.

Les incidents ont été rapportés respectivement dans les districts de Katihar, de Munger, de Nalanda, de Gaya et de Banka.

«Tous les incidents meurtriers ont eu lieu dimanche soir. Alors que cinq personnes ont perdu leur vie dans les districts de Katihar et de Munger, quatre décès ont été enregistrés dans les districts de Nalanda, de Gaya et de Banka», a précisé un responsable de la gestion des catastrophes.

Le ministre en chef de l'Etat de Bihar, Nitish Kumar, a exprimé sa profonde sympathie sur les décès et a annoncé une compensation de 400.000 roupies (6.000 dollars) aux familles des défunts.

La foudre est un phénomène habituel lors de la saison de la mousson en juin et juillet en Inde.

Les météorologistes ont prédit qu'il fallait s'attendre à davantage de pluie dans les prochaines 24 heures.

## THAÏLANDE/INONDATION: 12 enfants bloqués dans une grotte

Les sauveteurs étaient à pied d'œuvre dans le nord de la Thaïlande hier pour retrouver un groupe de 12 adolescents et leur entraîneur de foot, bloqués dans une grotte inondée depuis samedi.

Très tôt lundi, les plongeurs ont pu atteindre une grande chambre à l'intérieur de la grotte, a expliqué Pasakorn Boonyalug, l'adjoint du gouverneur de la province de Chiang Rai, à la frontière avec le Laos.

«Nous pensons qu'ils sont cachés dans cette partie de la grotte qui se poursuit encore sur trois kilomètres», a-t-il ajouté.

Le groupe de 12 garçons, membre d'une équipe de football, âgés de 11 à 16 ans, seraient entrés dans la grotte de Tham Luang avec leur entraîneur de football samedi.

«Ils n'ont rien mangé depuis samedi, donc nous avons apporté à boire et à manger», a ajouté Pasakorn Boonyalug, expliquant que des équipements de plongée sont arrivés sur place pour permettre leur évacuation.

C'est une mère de famille qui a donné l'alerte, ne voyant pas revenir son fils samedi soir après l'entraînement de football. Leurs affaires -



vélos et chaussures - ont été retrouvés quelques heures plus tard juste à l'entrée de la grotte, située dans un grand parc.

Les recherches ont commencé dès le samedi soir mais ont dû être interrompues à cause de la nuit.

Entretemps, le niveau de l'eau dans la grotte a fortement monté,

rendant les recherches difficiles et nécessitant l'intervention de plongeurs pour passer dans les parties inondées et boueuses.

Ce sont les fortes pluies de mousson des derniers jours dans le nord de la Thaïlande qui ont provoqué la montée soudaine des eaux dans la grotte.

## USA Trump souhaite l'expulsion des sans-papiers «sans juge ni procès»



Le président américain Donald Trump a souhaité dimanche l'expulsion de tous ceux qui entrent illégalement aux Etats-Unis «sans juge ni procès».

«On ne peut pas laisser tous ces gens envahir notre pays. Quand quelqu'un entre, il faut immédiatement, sans juge ni procès, le renvoyer d'où il vient», a-t-il tweeté. «Notre système est une parodie de bonne politique migratoire, de loi et d'ordre. La plupart des enfants viennent sans parents», a ajouté le président américain. L'administration Trump a néanmoins dévoilé dimanche matin un projet visant à réunir les enfants de migrants avec leurs parents dans un centre de rétention au Texas. Mais, le ministère de la Sécurité intérieure a toutefois précisé que «ces réunifications ne pourront intervenir avant la fin des procédures d'expulsion d'un parent». Face au flot de critiques tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger, M. Trump a signé mercredi dernier un décret présidentiel mettant fin à la pratique controversée de séparer les enfants de migrants de leurs parents ayant franchi illégalement la frontière américano-mexicaine. Selon des statistiques officielles, plus de 2.300 enfants ont ainsi été séparés de leur famille entre le 5 mai et le 9 juin.

## VIETNAM: 7 morts et 12 portés disparus dans des inondations et des glissements de terrain au nord

Sept personnes sont mortes et 12 autres sont portées disparues dans des inondations et des glissements de terrain survenus après des pluies torrentielles qui touchent le nord du pays depuis samedi, a annoncé hier l'Agence vietnamienne de gestion des catastrophes.

Toutes les victimes sont originaires des provinces montagneuses de Lai Chau et de Ha Giang, où les inondations et les glissements de terrain ont fait cinq blessés, a indiqué l'Agence dans un communiqué.

«Les précipitations se sont arrêtées dans la province de Lai Chau, mais le nombre de victimes peut augmenter car les chances de retrouver des survivants sont minces», a précisé la même source, ajoutant que les inondations et les glissements de terrain ont également causé des dégâts matériels estimés à 3,32 millions de dollars. Le Vietnam fait face à des catastrophes naturelles de plus en plus persistantes caractérisées par des inondations et des tempêtes qui font des centaines de morts chaque année.

Selon les chiffres du gouvernement, 389 personnes sont mortes et 668 autres ont été blessées en 2017 dans des catastrophes naturelles qui ont frappé le Vietnam.

## GRÈCE: Un séisme de 5,5 sur l'échelle de Richter frappe le sud du pays

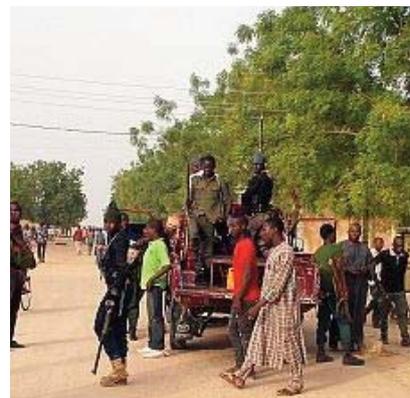
Un puissant séisme de magnitude 5,5 sur l'échelle de Richter a secoué hier matin le sud de la Grèce, a indiqué l'institut américain US Geological Survey (USGS).

L'épicentre du tremblement de terre a été enregistré, selon l'USGS, à une profondeur de 30 kilomètres (19 miles), près des côtes à environ 70 kilomètres au sud-ouest de la ville de Kalamata, mais fortement ressenti sur la zone côtière de Pylos. «Le tremblement de terre a duré longtemps et au départ nous étions inquiets, a déclaré Dimitris Kafantaris, le maire de Pylos, à Antenna TV et à l'agence grecque ANA. «Mais actuellement le calme est absolu (...) on ne nous a rapporté aucun dommage», a-t-il enchaîné.

La Grèce se trouve sur des lignes de faille importantes et est régulièrement frappée par des tremblements de terre, mais rarement avec des victimes.

En juillet dernier, un séisme de magnitude 6,7 avait fait deux morts sur l'île touristique de Kos et d'importants dégâts.

## NIGERIA: Au moins 86 morts dans des violences dans le centre



Au moins 86 personnes ont trouvé la mort lors d'une attaque présumée d'éleveurs nomades visant des fermiers dans le centre du Nigeria, région en proie à une vague de violences intercommunautaires, a indiqué dimanche la police.

Selon la commissaire de police Undie Adie, une enquête menée samedi dans les villages dans la région de Barikin Ladi, dans l'Etat du Plateau, a permis de déterminer qu'un total de «86 personnes avaient été tuées», précisant que «six personnes avaient été blessées dans ces attaques, et 50 maisons incendiées».

Un couvre-feu a été instauré dimanche aux premières heures, dans cette région secouée depuis plusieurs jours par des affrontements entre éleveurs et fermiers.

Le couvre-feu a pris effet immédiatement «pour éviter une rupture de la loi et de l'ordre», a déclaré un porte-parole du gouvernement de l'Etat du Plateau, Rufus Bature.

Des jeunes de l'ethnie Berom ont mis en place des barricades sur la route entre Jos (capitale de l'Etat) et Abuja (capitale fédérale) pour attaquer les automobilistes qui ressemblaient à des «peuls et des musulmans», selon des voyageurs ayant échappé aux attaques. Policiers et militaires ont confirmé les attaques contre les véhicules, sans donner de bilan. Mais, selon un des voyageurs, Baba Bala, au moins six personnes ont été tuées dimanche sur cet axe routier dans les attaques. Ces dernières violences s'inscrivent dans un cycle d'attaques et de représailles entre les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs de la région.

## GUINÉE: 4 personnes sont mortes dans le crash d'un petit avion

Quatre personnes ont trouvé la mort dimanche dans le crash d'un petit avion dans le centre de la Guinée, a-t-on appris de sources ministérielle et aéroportuaire. «Affrété par la Société minière de Dinguiray (SMD), l'appareil s'est écrasé près de Souguéta, petite localité située au centre du pays, avec quatre personnes à bord», a indiqué le ministère de la Défense. Les quatre victimes étaient de nationalité guinéenne, allemande, polonaise et capverdienne, a indiqué une source aéroportuaire s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, relayée par l'AFP.

«L'avion, un Let 410 de construction tchèque, appartenait à la compagnie Aigle Air», selon cette même source. «Le Guinéen, le Capverdien, l'Allemand et le Polonais ont tous péri dans le crash», dont les causes «ne sont pas encore connues», a précisé un porte-parole du ministère de la Défense, Aladj Cellou Kamara. «Une commission d'enquête est ouverte au niveau du ministère des transports, à la direction générale de l'aviation civile, pour essayer de déterminer les causes, les circonstances et situer les responsabilités», a-t-il ajouté.

## NIGERIA: Une épidémie de choléra tue trois écoliers

Trois écoliers ont perdu la vie des suites d'une infection au virus du choléra et 27 autres ont été hospitalisés dans l'Etat nigérian de Gombe (nord-est), ont annoncé dimanche les autorités locales.

«L'épidémie serait sous contrôle», a assuré le commissaire à la santé de Gombe, Kennedy Ishaya.

M. Ishaya a indiqué que «les victimes sont toutes issues d'une école du chef-lieu éponyme de l'Etat».

La résurgence d'épidémies de choléra au Nigeria est essentiellement due à un réseau de distribution d'eau potable médiocre, en particulier dans les zones densément peuplées, disent les spécialistes locaux et internationaux.

# Du miel contre les méfaits de la cigarette

*Les propriétés antioxydantes du miel aideraient à lutter contre le stress oxydatif engendré par la nicotine, selon une étude malaisienne.*

On savait qu'une bonne cuillère de miel soulage les toux sèches et aide à lutter contre la fatigue, en plus d'être un formidable cicatrisant. Ce qu'on ignorait en revanche, c'est que le miel pouvait jouer un rôle de bouclier contre les ravages de la nicotine chez les fumeurs invétérés. Une nouvelle étude malaisienne montre que les antioxydants contenus dans le miel aident à lutter contre les radicaux libres générés par la nicotine. Ces radicaux libres font office de poison pour nos cellules puisqu'ils créent un stress oxydatif qui les fait vieillir plus vite. Avec les conséquences néfastes pour la santé reconnues : risques d'infarctus du myocarde, d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) et de maladies coronariennes.

Dans la revue scientifique *la revue Toxicological and Environmental Chemistry*, les

chercheurs ont testé les effets du miel de Tualang pendant 12 semaines sur 32 non fumeurs et 64 fumeurs chroniques hommes âgés de 20 à 50 ans. Les fumeurs ont été divisés en deux groupes : l'un a pris du miel de Tualang, l'autre non. Des prises de sang réalisées avant et après cette «cure» ont permis de comparer les effets du miel sur le risque cardiovasculaire.

## Une cure de miel contre le risque cardiovasculaire ?

«Le miel peut être utilisé comme supplément par ceux qui sont exposés aux radicaux libres de la fumée des cigarettes, aussi bien des fumeurs actifs que passifs, afin de les protéger ou de réduire leur risque cardiovasculaire» conclut à l'AFP Wan Syaheedah Wan Ghazali, co-auteur de cette étude.



## Tabac : se sevrer grâce à une enzyme qui «ronge» la nicotine

Parce qu'il est difficile d'arrêter le tabac, même avec des substituts nicotiniques, des chercheurs ont mis au point une enzyme capable de dégrader la nicotine avant qu'elle n'atteigne le cerveau. Une nouvelle méthode de sevrage prometteuse, surtout pour les fumeurs les plus accros. atch et chewing-gums nicotiniques, médicaments, cigarette électronique, acupuncture... Pour 80% à 90% des fumeurs, les thérapies actuelles pour arrêter de fumer ne semblent pas vraiment fonctionner. Une nouvelle étude scientifique publiée dans le *Journal of the American Chemical Society* pourrait bel et bien proposer l'ultime solution. Des chercheurs américains ont découvert une enzyme bactérienne capable de ronger la nicotine avant qu'elle atteigne le cerveau.

L'enzyme NiCaZ est issue de la bactérie *Pseudomonas putida*. Cette dernière se développe dans



les champs de tabac et consomme de la nicotine pour se nourrir de carbone et d'azote. Curieux de savoir si cette dégradation de la nicotine pouvait être utilisée à des fins

pharmacologiques, les chercheurs ont testé son action chez des souris dépendantes à la nicotine.

Lorsque ces souris reçoivent l'enzyme NiCaZ, la demi-vie de la

nicotine, c'est-à-dire le temps mis par la nicotine pour perdre la moitié de son activité physiologique, diminue drastiquement. Elle passe ainsi de 2 à 3 heures sans enzyme à 9 à 15 minutes avec l'enzyme. Selon les chercheurs, l'existerait donc une dose idéale de l'enzyme pour réduire la durée de vie de la nicotine et l'empêcher complètement d'atteindre le cerveau. Privé de nicotine, le fumeur n'éprouve alors plus de satisfaction à fumer une cigarette.

## Une enzyme «idéale» qui pourrait aboutir à un traitement

«La bactérie agit un peu comme un petit Pac-Man», explique Kim Janda, l'un des auteurs de l'étude, en faisant référence à ce personnage de jeu vidéo de forme circulaire qui avale tout ce qui se trouve sur son passage.

Au vu des performances de l'enzyme, les scientifiques ont effectué une batterie de tests, permettant de définir si cette enzyme pouvait aboutir à un traitement adapté. Ils ont alors constaté que l'enzyme était très stable, et ce même lorsqu'elle est stockée à 36,7° pendant trois semaines. De plus, elle ne génère aucune substance toxique lorsqu'elle dégrade la nicotine.

«Nous espérons désormais améliorer sa stabilité lors de nos futures études, de manière à ce qu'une seule injection ait un effet suffisant pendant un mois», précise Song Xu, co-auteur de l'étude. «Notre recherche en est à la toute première phase de développement de ce candidat-médicament, mais l'étude montre que l'enzyme a de bonnes propriétés pour aboutir à un succès thérapeutique», conclut Kim Janda.

## NICOTINE : BIENTÔT UN VACCIN ANTI-TABAC

Un vaccin anti-nicotine serait bientôt disponible, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Journal of Medicinal Chemistry*. Testé sur des rats, il permettrait de bloquer l'addiction au tabac. Il serait aussi efficace pour traiter d'autres dépendances. Pour aider les fumeurs à écraser leur dernière cigarette, les chercheurs du Scripps Research Institute (États-Unis) ont mis au point un vaccin anti-tabac. Les scientifiques ont accroché des antigènes de la nicotine (des hapétnes) à une protéine déjà utilisée pour des vaccins. Ce projet a été testé sur des rongeurs. Une fois inoculé,

il provoque la multiplication d'anticorps et met en place une réponse immunitaire qui lutte efficacement contre le tabac.

«Le principe du vaccin est de faire considérer la nicotine comme un agent étranger et néfaste par le corps et son système immunitaire et de faire en sorte que les anticorps produits en réponse, se lient spécifiquement aux molécules de nicotine pour les empêcher de se diffuser et d'atteindre le cerveau» explique Kim Janda, professeur de chimie.

«Malgré le vaccin, il y aura tout de même des périodes de sevrage» rappelle les chercheurs.

Pour mettre en évidence les méfaits du tabagisme passif, l'OMS publie des chiffres alarmants : le tabagisme passif est responsable de plus de 600 000 décès par an dans le monde, soit un décès sur 100. Et si l'on ne tient compte que des décès provoqués par le tabac, le tabagisme passif est responsable d'un décès sur 10. L'exposition à la fumée secondaire est ainsi responsable chaque année de 379 000 décès par cardiopathie ischémique, de 165 000 décès par des infections respiratoires, de 36 900 décès à cause de l'asthme et de 21 400 décès par cancer du poumon.

Le tabagisme passif augmenterait aussi de 10% le risque de développer un cancer du sein, selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

En France, la consommation de tabac, qui avait diminué à partir des années 1970, a augmenté depuis 2005, en particulier chez les femmes et dans les classes socio-économiques défavorisées, pour atteindre près de 34% des adultes d'après l'Institut national de veille sanitaire. La cigarette tue 200 fois par jour en France et fait perdre entre 10 et 15 années de vie à chaque fumeur sans problèmes de santé.

**Les personnes autistes auraient plus de créativité**



L'autisme serait lié à un niveau plus élevé de créativité, selon une nouvelle étude britannique.

Les chercheurs de l'université d'East Anglia et l'université de Stirling au Royaume Uni ont observé le lien entre les traits autistiques et la créativité. Ils constatent que les personnes qui ont plus de traits autistiques pouvaient apporter moins de solutions potentielles aux problèmes - ce qu'on appelle le «raisonnement divergent» - mais que les solutions qu'ils ont proposées ont été plus originales et plus créatives que les personnes non-autistes.

Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs ont observé les personnes qui montraient des comportements et des manières de penser typiquement associés à l'autisme, même si la plupart d'entre elles ne savaient pas être diagnostiquées comme tel. Ils ont analysé les données de 312 personnes qui ont rempli un questionnaire anonyme en ligne pour mesurer leurs traits autistiques. Les participants ont également fait des tests de créativité.

Les découvertes de l'étude révèlent que les personnes avec des traits plutôt autistes ont abordé les problèmes d'une manière différente. Au lieu de résoudre les problèmes d'une manière classique et d'arriver aux solutions habituelles, ils sont plus susceptibles d'emprunter un autre chemin et d'arriver à des idées plus inhabituelles, plus inattendues et plus créatives.

Cette étude fait suite à de précédents travaux qui ont suggéré que les traits souvent liés à l'autisme auraient des avantages.

L'autisme est un trouble mental, qui se développe souvent depuis la petite enfance. Il est associé à des difficultés de communication et à des difficultés relationnelles avec les autres.

«On pourrait dire que les personnes qui ont des traits autistiques ont des idées créatives moins importantes quantitativement mais meilleures au niveau qualitatif», explique le co-auteur de l'étude Martin Doherty de l'université de East Anglia. Il ajoute que, «cette différence [dans la manière de penser] pourrait avoir des conséquences positives pour résoudre des problèmes faisant appel à la créativité.»

**MALADIE DE PARKINSON : UN TRAITEMENT CONTRE LA LEUCÉMIE SERAIT EFFICACE**

*Des neurologues ont obtenu des résultats très encourageants contre la maladie de Parkinson en administrant aux patients un anti-cancéreux habituellement prescrit contre les leucémies.*

C'est une bonne nouvelle pour toutes les personnes touchées par la maladie de Parkinson. Des chercheurs en neurologie de l'université de Georgetown de Washington (États-Unis) ont annoncé le 17 octobre 2015, lors du congrès annuel de la société américaine de neurosciences à Chicago, qu'une molécule utilisée contre les leucémies montrait des résultats prometteurs dans le traitement de la maladie de Parkinson et de la démence à corps de Lewy, deux maladies neurodégénératives.

**Retrouver l'usage de la marche et de la parole**

Les chercheurs ont en effet réalisé un essai clinique sur 11 patients pendant six mois. Ils leur ont administré un médicament commercialisé sous le nom de Tasigna par les laboratoires Novartis dont le principe actif est la molécule de Nilotinib. Cette dernière permettrait de réduire la concentration de protéines toxiques pour le cerveau, comme la protéine tau, qui jouerait un rôle dans les maladies neurodégénératives. Les neurologues ont ainsi constaté des améliorations significatives chez les patients recevant cette molécule : un des malades qui était bloqué dans un fauteuil roulant a retrouvé l'usage de la marche, et trois autres patients qui ne parlaient plus ont à nouveau été capables de tenir une conversation. «A ma connaissance, cette étude est la première à montrer qu'une thérapie semble inverser - à un degré plus ou moins élevé selon le stade de la maladie - le déclin cognitif



et moteur des patients» s'est félicité Fernando Pagan, un des auteurs de ces travaux.

**Un essai clinique à compléter**

Néanmoins, le docteur Pagan souligne que cette étude ne disposait pas de groupe témoin composé de patients qui n'auraient pas pris ce traitement pour assoir ces premiers résultats. De plus, le traitement n'a pas été com-

paré à un placebo ou aux autres médicaments habituellement délivrés pour traiter la maladie de Parkinson. «Il est important de conduire des études plus larges et plus poussées avant de déterminer l'impact réel du médicament» a-t-il conclu. Une deuxième phase d'essai clinique incluant des personnes souffrant des maladies de Parkinson et d'Alzheimer devrait ainsi débuter en 2016.

**JOURNÉE MONDIALE DE L'OSTÉOPOROSE : COMMENT S'EN PROTÉGER ?**

Le 20 octobre a lieu la Journée mondiale de l'ostéoporose. L'occasion de faire le point sur cette maladie qui affecte la santé des os.

Caractérisée par des douleurs et des fractures plus fréquentes, l'ostéoporose est une maladie du squelette qui affecte la santé des os. Elle touche 30% des femmes et 20% des hommes de plus de 50 ans.

Comme chaque année, la Journée mondiale de l'ostéoporose du 20 octobre est l'occasion de faire le point sur cette pathologie parfois mal connue.

**Comment la dépister ?**

L'ostéoporose survient généralement après 50 ans. Elle se caractérise par des douleurs osseuses essentiellement au niveau du dos, un tassement des vertèbres entraînant une diminution de la taille, et des fractures plus fréquentes que la moyenne au niveau du poignet, du col du fémur ou des vertèbres. Un examen médical, l'ostéodensitométrie, permet au médecin de vérifier l'état de santé des os et de prescrire si besoin un traitement adapté.

**Quels sont les facteurs de risque ?**

Un âge supérieur à 65 ans, des antécédents de fracture, un indice de masse corporelle (IMC) faible, une ménopause précoce (avant 40 ans), une activité physique réduite, le tabagisme ou encore une consommation d'al-



cool élevé sont reconnus comme étant les principaux facteurs de risque du développement de l'ostéoporose.

**Quels aliments privilégier ou éviter ?**

Pour conserver des os en bonne santé, favorisez les aliments riches en calcium et en vitamine D tels que les produits laitiers, les légumes verts, les jaunes d'œufs ou encore le beurre... sans oublier la traditionnelle huile de foie de morue ! A l'inverse, les boissons

contenant de la caféine, les viandes rouges et les aliments riches en sel sont déconseillés.

**Quels traitements existent ?**

Les premiers médicaments prescrits en cas d'ostéoporose sont une complémentations en calcium et en vitamine D pour renforcer les os. En parallèle, les médecins conseillent de prévenir au maximum le risque de chute pour limiter les fractures. Des traitements hormonaux et de consolidation du tissu osseux permettent de traiter les cas plus avancés.

## ZIMBABWE

## Un mort après l'attentat samedi à Bulawayo

L'une des personnes blessées par l'attentat auquel a échappé le président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa samedi dernier a succombé, a rapporté lundi une station de radio publique.

«Le ministre de la Santé et de l'Enfance, le Dr David Parirenyatwa, a confirmé la mort d'une des victimes de l'explosion au White City Stadium de Bulawayo, où le président tenait un meeting de campagne pour les élections générales prévues fin juillet, selon Star FM News. Un engin non identifié a explosé juste après le discours prononcé par le chef de l'Etat et candidat à la présidentielle - sorti indemne - dans un stade de cette grande ville du sud, fief de l'opposition.

Au moins 49 personnes avaient été blessées, dont des responsables politiques, selon la police.

Le président Mnangagwa -- qui a succédé à Robert Mugabe après l'éviction du vieux dirigeant en novembre dernier -- a déclaré avoir été visé par l'attentat qui n'a pas été revendiqué. Le vice-président Constantino Chiwenga, légèrement blessé dans l'explosion, a assuré dimanche que les premiers scrutins présidentiel et législatif de l'après Mugabe se tiendraient comme prévu le 30 juillet. Agé de 75 ans, Emmerson Mnangagwa devrait affronter 22 candidats à la présidence mais les analystes estiment généralement que la bataille l'opposera essentiellement au dirigeant du Mouvement pour un changement démocratique (MDC) Nelson Chamisa. Le président sortant est donné grand favori.

## AFRIQUE DU SUD:

## Le photographe anti-apartheid David Goldblatt décède à l'âge de 87 ans



Le photographe sud-africain David Goldblatt, qui a dénoncé par son travail le système d'apartheid dans son pays, est décédé lundi matin à l'âge de 87 ans. «Il est mort tranquillement dans son sommeil à 5H37 du matin (03H37 GMT) à son domicile à Johannesburg», a annoncé Liza Essers, directrice de la galerie Goodman, citée par l'AFP.

Goldblatt était connu pour son travail qui racontait les atrocités de la ségrégation raciale commises par le gouvernement de la minorité blanche depuis 1948, année d'introduction des lois d'apartheid.

Goldblatt a été le premier photographe sud-africain à exposer en solo au Museum of Modern Art (MOMA) de New York en 1988. Il a aussi exposé au Centre Pompidou de Paris. Selon la conservatrice d'art sud-africaine, Monique Vajifdar, Goldblatt était l'un des «meilleurs chroniqueurs sociaux» du pays.

«Un grand arbre est tombé, et nous avons perdu l'un de nos trésors nationaux vivants», a-t-elle dit. Les obsèques de David Goldblatt auront lieu mardi à Johannesburg, selon les autorités.

## SOUDAN DU SUD:

## Rencontre entre Salva Kiir et Riek Machar à Khartoum pour parvenir à un «réel accord»

Le président sud-soudanais Salva Kiir et son ex vice-président Riek Machar se rencontreront lundi à Khartoum pour une nouvelle série de pourparlers afin de mettre terme aux violences qui secouent le pays, une rencontre inédite au moment où l'Union africaine a invité les deux dirigeants rivaux à parvenir à un «réel accord».

Le chef de l'opposition sud-soudanaise, Riek Machar, est arrivé dimanche à Khartoum, capitale soudanaise, pour participer à cette nouvelle série de pourparlers, il a été reçu à son arrivée à l'aéroport par Dirdiri Mohamed Ahmed, ministre des Affaires étrangères du Soudan.

Les pourparlers porteront sur «les principaux problèmes qui divisent les deux rivaux sud-soudanais sur les questions de gouvernance et de sécurité», a déclaré M. Ahmed.

Les pourparlers, qui suivent un sommet régional des Etats d'Afrique de l'est en Ethiopie pour relancer le processus de paix au Soudan du Sud, auront lieu alors que l'ONU a donné jusqu'à fin juin aux belligérants pour arriver à «un accord politique viable».

Une autre des priorités des négociations sera «la réhabilitation de l'économie sud-soudanaise, notamment par le biais d'arrangements bilatéraux entre le Soudan et le Soudan du Sud», a-t-il ajouté, tout en réaffirmant le soutien de Khartoum à toute initiative permettant de mettre fin à la crise au Soudan du Sud.

La semaine dernière,



MM. Kiir et Machar se sont rencontrés à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, pour la première fois depuis 2016.

Leur rencontre a eu lieu à l'invitation du Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, sur fond de pressions internationales pour mettre fin à la guerre au Soudan du Sud.

Le Soudan fera tout son possible pour que les négociations «aboutissent», a indiqué le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué à Khartoum.

## L'UA appelle à parvenir à un réel accord

L'envoyé de l'Union africaine au Soudan du Sud, Jerome Biswaro, a affirmé que le président du Soudan du Sud Salva Kiir et son ex-

vice-président Riek Machar devraient s'engager dans le prochain cycle de négociations directes prévu lundi à Khartoum, pour mettre un terme à plus de quatre ans d'un conflit dévastateur.

L'UA est encouragée par la réunion tenue mercredi dernier entre MM. Kiir et Machar à Addis-Abeba et invite les deux dirigeants rivaux à parvenir à un réel accord lors du second cycle de pourparlers prévu le 25 juin à Khartoum, a indiqué M. Biswaro.

«L'Union africaine reconnaît et encourage la décision courageuse et encourageante qu'a prise le président Salva Kiir de tenir une réunion en face à face avec Riek Machar.

Nous sommes sûrs que c'est le signe d'un bon état

d'esprit et nous encourageons ce deuxième cycle de leur réunion», a indiqué l'envoyé.

Les dirigeants des Etats d'Afrique de l'Est ont également appelé jeudi à Addis-Abeba à donner une nouvelle chance à la paix au Soudan du Sud.

«Chaque seconde et minute qui passent sans que rien ne change sont des opportunités manquées de sauver des vies», a déclaré Abiy Ahmed à l'ouverture du sommet.

Le président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki, présent au sommet de l'Igad, a renchéri en s'adressant aux deux rivaux: «tous les regards sont tournés vers votre volonté de rendre possible le rêve de la paix au Soudan du Sud».

La réunion des chefs d'Etat s'est ensuite déroulée à huis-clos et s'est achevée dans la soirée sans qu'aucun d'entre eux ne s'adresse à la presse.

L'ONU estime qu'environ quatre millions de Sud-Soudanais ont été déplacés par le conflit au Soudan du Sud qui vit une guerre civile depuis décembre 2013, conséquence d'un conflit entre le président Kiir et M. Machar, qui était à l'époque vice-président.

## PRÉSIDENTIELLE AU MALI :

## L'Union africaine dépêche une mission politique à Bamako

Le président de la commission de l'Union africaine Moussa Faki Mahamat a dépêché une mission politique à Bamako pour s'enquérir et s'imprégner de la préparation de l'élection présidentielle du 29 juillet 2018 prévue au Mali. Cette mission avait été conduite, selon un communiqué de l'UA, par la Commissaire aux affaires politiques Minata Samaté Cessouma du 21 au 23 juin dernier. Elle faisait suite, selon la même source, à la mission d'évaluation pré-électorale conjointe de l'Union africaine et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui s'est déroulée du 9 au 18 mai 2018. La mission avait effectué des consultations avec les acteurs politiques et sociaux nationaux et les représentants de la communauté internationale au Mali.

Elle s'était imprégnée de l'état de préparation du processus électoral à quelques semaines du scrutin présidentiel, a ajouté le communiqué de l'UA.

Plus d'une vingtaine de prétendants ont fait part de

leur souhait à se lancer dans la course, dont des anciennes figures de la scène politique malienne, des hommes d'affaires et des acteurs de la société civile.

Le président sortant, Ibrahim Boubaker Keita, figure parmi les postulants, ayant annoncé sa candidature le 28 mai dernier pour un second mandat à la tête du pays afin de renouveler, avait-il indiqué, «le contrat de confiance avec le peuple malien».

Sur le plan logistique et conditions d'organisations, la Commission sécurisation des élections relevant du ministère de la Sécurité intérieure et de la protection civile du Mali avait affirmé avoir pris toutes les

dispositions nécessaires pour le bon déroulement du scrutin.

Les meetings officiels seront sécurisés et les candidats retenus auront droit à une protection officielle lors de leurs déplacements.

Pour mieux sécuriser le scrutin, plus de 11 000 éléments seront déployés à travers le pays aidés par les forces armées maliennes (FAMA) renforcées par 900 véhicules, en plus d'autres moyens appropriés pour les 23 000 bureaux de vote.

En prévision de cette présidentielle, un code de bonne conduite des médias a été signé le 22 juin dernier par les organisations professionnelles médiatiques maliennes en vue d'assurer une «couverture médiatique professionnelle et responsable» durant cette période électorale.

Les responsables des médias maliens ont été exhortés à «s'engager pour le bon déroulement des élections et pour une sorte de crise définitive».

## TURQUIE : Plusieurs chefs d'Etats et hauts responsables félicitent Erdogan suite à sa réélection ...

Plusieurs chefs d'Etats et hauts responsables ont félicité lundi le président turc Recep Tayyip Erdogan suite à sa réélection à la tête du pays à l'issue d'un double scrutin anticipé organisé dimanche, exprimant leur satisfaction et leur disponibilité à renforcer la coopération avec Ankara.

M. Erdogan a remporté un nouveau mandat de cinq ans dès le premier tour de ces élections, avec plus des 50% des voix nécessaires, ont indiqué lundi les autorités électorales.

Le principal candidat de l'opposition, Muharrem Ince, a accepté ces résultats, appelant M. Erdogan à être «le président de 81 millions de Turcs».

Réagissant juste après la proclamation des résultats du scrutin par les instances électorales turques, plusieurs chefs d'Etats et hauts responsables ont envoyé des messages de félicitations au président réélu, exprimant leur satisfaction et leur disponibilité à renforcer la coopération avec Ankara.

Le président russe Vladimir Poutine a envoyé un télégramme au chef d'Etat turc, dans lequel il a affirmé que les résultats de l'élection présidentielle organisée en Turquie «témoignent pleinement de la grande autorité politique de Recep Tayyip Erdogan», appelant à la consolidation de la relation «stratégique» entre la Russie et la Turquie. Le président iranien a présenté, pour sa part, ses «félicitations les plus sincères» à M. Erdogan, dans un message posté sur le site internet de la présidence.

Hassan Rouhani a espéré dans son message que «les relations entre les deux pays vont se développer davantage sur la base des solides liens historiques, culturels, religieux, des relations de bon voisinage, du respect mutuel et des intérêts com-



muns». Le président de la Serbie Aleksandar Vucic, tout en saluant la reconduction du candidat de l'AKP à la tête de l'Etat, a assuré, de son côté, que la Serbie «accorde une grande importance à son amitié avec la Turquie et reste attachée au développement de bonnes et fermes relations entre les deux pays.» Le Premier ministre bulgare Boiko Borissov a félicité aussi au téléphone M. Erdogan.

«Je suis convaincu que nous travaillerons ensemble pour la consolidation des relations entre nos deux pays dans le domaine de la migration, ainsi que pour la paix et la stabilité dans la région», a-t-il déclaré.

La Hongrie par la voix de son premier ministre Viktor Orban a envoyé également un message de félicitation au chef d'Etat turc pour sa réélection, soulignant que «la stabilité de la

Turquie est une bonne nouvelle» pour l'Europe. «Je suis convaincu que vous allez continuer à diriger la Turquie pour le bien-être du peuple turc, mais que vous poursuivrez aussi, sur le plan international, la lutte pour les droits de ceux qui en sont privés», a écrit quant à lui, Bakir Izberbegovic, membre musulman de la présidence tripartite de Bosnie.

Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a adressé lui aussi ses félicitations au président turc Recep Tayyip Erdogan pour sa victoire lors du scrutin.

«Je vais féliciter le président Erdogan pour sa réélection en tant que président.

Je félicite aussi le peuple turc pour la participation élevée aux élections», a-t-il déclaré lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères et de la Défense à Luxembourg.

## ...Erdogan revendique la victoire à l'issue d'élections disputées

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a revendiqué la victoire dimanche à l'issue d'élections âprement disputées face à une opposition déterminée à l'empêcher d'obtenir un nouveau mandat aux pouvoirs considérablement renforcés. «Les résultats non-officiels des élections sont clairs.

Selon eux, notre nation m'a confié la responsabilité de président de la République», a déclaré M. Erdogan lors d'une déclaration à sa résidence à Istanbul, revendiquant également la majorité parlementaire pour l'alliance dominée par son parti, l'AKP. D'après l'agence de presse étatique Anadolu, M. Erdogan arrivait en tête de la présidentielle avec un score de 52,8% après décompte de près de 95% des urnes, et l'alliance de l'AKP menait avec 53,82%.

Sauf évolution majeure du score en leur défaveur lors du dépouillement des 5% des urnes restantes, M. Erdogan semble en effet en passe d'obtenir un nouveau mandat aux pouvoirs renforcés et pouvoir compter sur une majorité au Parlement.

Son principal concurrent, le social-démocrate Muharrem Ince, arrive en deuxième position de la présidentielle avec 30,7%, et l'alliance anti-Erdogan formée par plusieurs partis d'opposition pour le volet législatif du scrutin récolte près de 34% après comptage de plus de la moitié des votes, d'après les résultats partiels publiés par Anadolu.

Mais le parti de M. Ince, le CHP, a contesté les résultats publiés par Anadolu, affirmant que ses propres chiffres montraient que M. Erdogan avait obtenu moins des 50% des voix et qu'un second tour était nécessaire pour le départager de M. Ince.

Quelque 59 millions d'électeurs étaient appelés à voter pour ce double scrutin présidentiel et législatif qui marquera le passage du système parlementaire en vigueur à un régime hyper-présidentiel voulu par M. Erdogan, mais décrié par ses opposants.

## PALESTINE: Détention prolongée pour une prisonnière et un écrivain sera bientôt libéré (Wafa)

La détention d'une prisonnière Palestinienne a été prolongée par un tribunal de l'occupation israélienne et un écrivain sera libéré sous peu, a rapporté hier l'agence de presse palestinienne Wafa.

«Le tribunal de l'occupation à Ascalon a prolongé la détention de la prisonnière Safa Abu Hussein pour une période de huit jours sous prétexte de poursuite de l'interrogatoire», a déclaré Maître Karim Ajwa, président de la commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers, cité par Wafa. Safa Abu Hussein «est interdite de rencontrer son avocat» s'est indigné l'avocat Karim Ajwa.

En parallèle, les autorités de l'occupation israélienne ont décidé lundi de libérer sous plusieurs conditions, l'écrivain palestinien, Rasim Obidat, (60 ans) du quartier de Jabel Mukaber, au sud-est d'El-Qods occupée, selon le correspondant de Wafa. Ainsi, l'écrivain sera «en résidence surveillée pour une semaine», devra payer «une amende de 1500 euros» et également «interdit de participer à aucune manifestation pendant 30 jours», a indiqué l'agence de presse.

M. Obidat a été arrêté, selon la même agence de presse, il y a quelques jours au même titre que d'autres militants de la ville sainte, El-Qods pour leur participation dans une activité de célébration organisée par la Société d'amitié palestinienne-russe dans un hôtel à El-Qods occupée, à l'occasion de la fête nationale russe, en présence de l'ambassadeur de Russie et d'un grand nombre de diplomates et de personnalités palestiniennes.

APS

## SYRIE: Raids meurtriers dans le sud du pays

Cinq civils ont été tués dimanche dans des raids aériens qui ont visé des territoires sous contrôle rebelles dans le sud de la Syrie et une petite fille a été tuée suite aux bombardements rebelles qui ont visé Soueida, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) qui a imputé ces bombardements à l'aviation russe.

«Cinq civils ont été tués dans les frappes aériennes menées par des avions russes» contre plusieurs localités dans l'est de Deraa, a indiqué le direc-

teur de l'Observatoire, Rami Abdel Rahmane.

La pression s'accroît sur le sud syrien, région est hautement stratégique.

Frontalière de la Jordanie mais surtout du plateau du Golan -dont une large partie est annexée par Israël-, elle fait l'objet depuis juillet 2017 d'un cessez-le-feu négocié par Moscou, Washington et Amman.

Dans deux localités de ce secteur, ces raids ont endommagé deux hôpitaux, qui sont temporairement hors-service, a pré-

cisé M. Abdel Rahmane. Les rebelles auraient répliqué par des tirs d'artillerie qui ont visé la province de Soueida tuant une petite fille, selon l'agence officielle SANA.

Au total depuis mardi, 25 civils ont été tués dans les bombardements, selon l'OSDH. Et d'après les Nations unies, les opérations du régime dans le sud mettent en danger plus de 750.000 civils.

Depuis mardi, plus de 17.000 personnes ont fui les bombardements dans l'est de Deraa, certains se

rapprochant parfois de la frontière avec la Jordanie pour plus de sécurité, selon l'OSDH.

Et Amman a averti ne pas pouvoir faire face à un nouvel afflux de réfugiés.

En Jordanie, quelque 650.000 réfugiés syriens ont été enregistrés auprès des Nations unies, mais les autorités évaluent leur nombre à près d'1,3 million.

Le conflit qui ravage la Syrie depuis 2011 a fait plus de 350.000 morts et jeté sur les routes de l'exil des millions de personnes.

## GRÈCE: Manifestation à Thessalonique contre l'accord sur la «Macédoine du Nord»

Plusieurs milliers de Grecs ont manifesté dimanche à Thessalonique, dans le nord de la Grèce pour exprimer leur désapprobation contre l'accord bilatéral visant à rebaptiser le voisin du nord en «République de Macédoine du Nord», a indiqué la police. Certains manifestants - pour la plupart de la mouvance d'extrême droite - s'en sont pris aux bureaux locaux des partis de gouvernement Syriza et Anel. La police a



lancé des grenades lacrymogènes pour les disperser. La Grèce et les autorités de Skopje ont signé le 17 juin un accord historique pour rebaptiser l'ex-république yougoslave de Macédoine (ARYM) en «Macédoine du Nord». Depuis l'indépendance de son voisin en 1991, la Grèce s'opposait à ce qu'il garde le nom de Macédoine, craignant de possibles visées territoriales sur sa province septentrionale du même nom.

# Création prochaine d'un fonds de soutien régional au profit des start-up d'Alger

Un fond de soutien régional sera créé prochainement au profit des startups d'Alger afin de faciliter leur participation à la conception de la ville intelligente, a annoncé dimanche à Alger le wali d'Alger Abdelkader Zoukh.

"La mise sur pied par la Banque mondiale d'un fond de soutien régional au profit des startups d'Alger sera annoncée à l'occasion de la tenue mercredi et jeudi prochains à Alger du sommet international des villes intelligentes dans le but d'aider les jeunes à créer leurs propres entreprises et éviter la fuite des cerveaux", a indiqué le Wali d'Alger lors d'une conférence de presse. Il a souligné que le fond est dédié aux jeunes universitaires "porteurs d'idées innovantes" afin de les accompagner à créer leurs propres entreprises et participer au développement de l'économie nationale par la création de postes de travail et de richesse. Un total de dix incubateurs ont été mis sur pied depuis 2017 dans le cadre du plan stratégique de modernisation de la capitale à travers la création de startups dont les solutions innovantes demeurent stratégiques pour transformer la capitale en ville intelligente, a rappelé le responsable. "Afin d'accélérer le processus de la transformation d'Alger en une ville intelligente, il faut créer impérativement un terrain propice (écosystème) pour permettre le développement des startups", a-t-il ajouté, précisant que l'organisation d'un tel sommet (sommet international des villes intelligentes) à Alger avec la présence d'experts de renommée internationale



va permettre aux jeunes talents algériens de partager les expériences.

Le Sommet internationale des villes intelligentes regroupera plus de 4000 participants dont 150 experts internationaux, incluant des sommités mondiales en technologie, finance, industrie. Les institutions et organisations in-

ternationales telles que la NASA, le forum économique mondial, la Banque Islamique de développement, la banque mondiale, les Nations Unies, ou encore les institutions universitaires ainsi que des acteurs technologiques de la Silicon Valley et d'autres hubs technologiques, se joindront également à ce sommet.

## CHINE: Un Salon international des drones se tient à Shenzhen

Un salon international des drones se tient actuellement à Shenzhen, dans la province méridionale du Guangdong en Chine.

Plus de 200 sociétés chinoises et étrangères participent à des expositions, des forums et des compétitions de véhicules aériens sans pilote, lors du Salon international des véhicules aériens sans pilote de Shenzhen 2018, selon les organisateurs. Cet événement de trois jours, qui a ouvert ses portes vendredi, est co-organisé par la Fédération de l'industrie des technologies informatiques de Chine, l'Alliance de l'industrie des véhicules aériens sans pilote de la Chine et l'Association de l'industrie des véhicules aériens sans pilote de Shenzhen. Shenzhen est une base majeure de l'industrie des drones et 70% du marché mondial des drones grand public a été couvert par des sociétés de Shenzhen.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE DE SETIF

NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE : C.S.F 098619015000928

### AVIS D'ATtribution PROVISOIRE DE MARCHÉ

En application des dispositions du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; le Directeur du Centre Hospitalo-universitaire de Sétif, publie les résultats de l'avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2018 pour : **L'Acquisition et mise en pose et mise en service des équipements médicaux** au profit du Centre Hospitalo- Universitaire de Sétif pour l'année 2018.

A l'issue de la commission d'ouverture des plis et l'évaluation des offres du 04/06/2018 le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Lot	Soumissionnaire Retenu	N° Ident-Fiscal	Délai de Livraison	Note Tech	Montant en TTC DA	OBS
LOT N° 01: SCANNER 16 BARRETTES	SARL GE HEALTHCARE ALGERIE	000816097598343	15 jours	55	53 550 000,00	moins disant
LOT N° 02: EQUIPEMENT D'OPHTALMOLOGIE	SARL VAPROPHARM	099916001070429	03 mois	50	12 000 000,00	moins disant
LOT N° 03: EQUIPEMENT POUR CTS	EURL MALI PLUS	000216002009548	01 jour	45,17	4 760 000,00	moins disant
LOT N° 04: EQUIPEMENT DE RADIOLOGIE	SARL SODIMMED	099916000615159	01 jour	60	14 613 200,00	moins disant
LOT N° 05: EQUIPEMENT DE LA RÉANIMATION	ANNULEE					
LOT N° 06: EQUIPEMENT DE BLOC	SARL MEDIMATCO	000331010687985	01 jour	47,60	5 785 780,00	moins disant
LOT N° 07: EQUIPEMENT POUR UROLOGIE	SARL MEDICATECH	000016001281308	15 jours	38,16	8 656 060,00	moins disant
LOT N° 08: EQUIPEMENT POUR PNEUMO-PHTISIO	INFRUCTUEUX					
LOT N° 09: EQUIPEMENT POUR SOINS INTENSIFS	ANNULEE					
LOT N° 10: EQUIPEMENT DE RADIO POUR SERVICE DES URGENCES	SARL DERRADJI TECHNO MEDICAL	001134046416956	moins de 04 heures	37,45	8 900 000,00	moins disant
LOT N° 11: EQUIPEMENT DE PEDIATRIE	EURL ABEILLE MEDICAL	000716097499396	02 jours	43,42	5 435 235,00	moins disant
LOT N° 12: EQUIPEMENT POUR NEONATOLOGIE	EURL COPO ALGERIE	000831011033528	02 jours	35,88	8 853 600,00	moins disant
LOT N° 13: EQUIPEMENT DENTAIRE	SARL DENTAL OUEST	000231010626182	03 jours	55	15 470 000,00	moins disant

en application des dispositions de l'article 82 de décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit si le troisième jour coïncide avec un jour de repos réglementaire, se prolongera jusqu'au lendemain du jour de travail. Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence minimale peuvent formuler un éventuel recours auprès de la commission de sectorielle des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et/ou dans le BOMOP.

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO:

# Propositions d'inscription de 30 nouveaux sites

Le Comité du Patrimoine mondial devra examiner, au cours de sa 42e session prévue du 24 juin au 4 juillet à Bahreïn, les propositions d'inscription de trente biens culturels sur la Liste du patrimoine universel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a annoncé cette institution onusienne sur son site Internet.

Cinq sites naturels, dont l'extension d'un site déjà inscrit, trois autres mixtes (naturels et culturels) et 22 sites culturels, sont parmi les sites devant intégrer la liste du patrimoine mondial, précise la même source.

L'Oasis d'Al-Ahsa en Arabie saoudite, Khor Dubaï, un port marchand traditionnel aux Emirats arabes unis, la Ville califale de Medina Azahara (Espagne), Ensemble urbain historique de Nîmes (France), la vieille ville de Jakarta (Indonésie) et Ivree, cité industrielle du XXe siècle (Italie) figurent parmi les sites proposés au classement.

Le Comité examinera également l'état de conservation de plus de 157 sites déjà classés dont une cinquantaine figure dans la liste des sites en péril, alors que le Centre historique

de Shakhrisayab en Ouzbékistan pourra faire l'objet d'un retrait de la Liste.

En 2017, le Comité du patrimoine mondial, réuni à Cracovie en Pologne, avait approuvé l'inscription de 21 nouveaux sites et l'extension de cinq sites existants dont la Vieille ville d'Al Khalil (Palestine), le Paysage culturel des Khomani (Afrique du Sud) et la Ville historique de Yazd (Iran).

Créé en 1977, le Comité du patrimoine mondial, qui dépend de l'Unesco, est composé de 21 Etats parties à la Convention sur le patrimoine mondial de l'Humanité. Il est chargé, entre autres, de mettre en œuvre la Convention du patrimoine mondial et décide de l'inscription des sites sur la Liste du patrimoine mondial en péril et de leur retrait de cette liste.



## FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL À GUELMA : 9 pièces théâtrales en compétition

Neuf pièces théâtrales sont en compétition dans le cadre de la 11ème édition du Festival culturel local du théâtre professionnel qui ouvrira lundi prochain à Guelma, a déclaré jeudi le Commissaire du festival, Rachid Djerrourou. Les pièces théâtrales concernées par la compétition, qualificative au Festival national du théâtre professionnel d'Alger, portent sur des œuvres artistiques présentées par des coopératives et des associations actives à l'est et au centre-est du pays, a indiqué à l'APS le responsable, précisant que ce festival représente "une phase éliminatoire" destinée aux coopératives de ces wilayas.

M. Djerrourou a également relevé que les œuvres en compétition, au théâtre régional Mahmoud Triki, sont des pièces réalisées par des coopératives et des associations artistiques actives dans les wilayas de Constantine, Sétif, Té-

bessa, Jijel, Bordj Bou Arreridj, M'sila, Boumerdès, Alger et Guelma. Il a poursuivi que trois artistes ont été retenus pour faire partie du jury qui aura à sélectionner la pièce théâtrale qui participera au Festival national du théâtre professionnel d'Alger, à savoir Lamri Kaouane, Moufida Addas et le scénariste Djballah Hamza. Parallèlement à cette compétition officielle, trois artistes, qui nous ont quittés récemment à l'instar de la comédienne Sonia, l'humoriste cheikh Atallah, ainsi que cheikh Laouini, comédien et chanteur de la wilaya de Guelma, seront honorés, a indiqué la même source.

Le festival rendra également hommage au défunt Azzedine Medjoubi en présentant, lors de la cérémonie d'ouverture du festival, la pièce "Hafila Tassir" interprétée par une troupe d'Azzaba (Skikda), ville natale de cet artiste.

## La 14<sup>e</sup> édition Festival arabe de Djemila programmée à partir du 2 août

L'ouverture de la 14ème édition du Festival arabe de Djemila (Sétif) est programmée, cette année, à partir du 2 août prochain, a annoncé jeudi le Commissaire du festival, Khaled Mehanaoui.

Cette édition, qui se tiendra du 2 au 6 août (5 jours), aura lieu comme pour les éditions précédentes sur le site romain de Cuicul (60 km à l'Est de Sétif), a indiqué le responsable à l'APS,

précisant que ce festival aura un cachet national par excellence avec la participation d'une pléiade de stars de la chanson algérienne.

Ces derniers, dit-il, animeront également des concerts dans certaines régions reculées de la wilaya, dont les habitants ne peuvent faire le déplacement pour assister au festival.

Il a ajouté qu'au début de chaque soirée du festival, cer-

taines figures de la chanson algérienne seront honorées, que ce soit des défunts de la scène artistique ou ceux encore vivants. Aussi, il a relevé que les éditions prochaines verront le retour à Djemila d'artistes arabes et ce, en coordination avec les pays arabes dans le cadre des échanges culturels afin de préserver le caractère arabe de cette manifestation.

APS

## CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE DE OUARGLA : Diverses activités de vulgarisation et de rayonnement culturel et socioculturel

Diverses activités culturelles et socioculturelles sont assurées par le centre culturel islamique d'Ouargla depuis son ouverture en novembre dernier. Cet acquis n'a cessé depuis d'apporter sa contribution à travers des activités diverses à ses visiteurs de différentes catégories sociales, y compris les enfants et les apprenants des sections d'alphabétisation, pour leur imprégner les valeurs et principes de l'Islam et leur apprendre le saint-Coran. Cette structure est devenue, en un laps de temps, le théâtre et une tribune à différentes manifestations de vulgarisation, de sensibilisation et de communication avec la société civile, en abritant, avec les concours de différents secteurs concernés, de nombreuses conférences et séminaires ayant trait, entre autres thèmes, à la lutte contre les fléaux sociaux, la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles, a précisé le responsable du centre.

Les encadreurs du centre ont, dans le but d'ancrer le sens patriotique et la préservation du référentiel culturel et identitaire, opté pour l'organisation de nombreuses conférences historiques et littéraires, à la faveur de différentes occasions religieuses et nationales, tels que l'anniversaire du déclenchement de la Révolution et la célébration des Journées de la victoire et du Chahid, pour mettre en avant les grands sacrifices consentis par le peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté, a précisé Fawzia Badri.

Le centre organise, par souci de consolider les moyens et facteurs de cohésion de la société algérienne, des sessions de for-



mation spécialisées pour renforcer, à travers une manifestation intitulée "Mère consciente, enfant sain", la qualification des mères et des éducatrices, et d'autres sessions au profit des futures mariées. A ces actions visant l'épanouissement et le rayonnement scientifique des différentes couches sociales, s'ajoute l'ouverture d'une salle pour la prise en charge, en coordination avec la Direction de l'action sociale et de la solidarité, de 15 non-voyants en leur apprenant l'écriture et la lecture braille, en sus d'autres salles dédiées à l'apprentissage du saint Coran au profit des femmes (une vingtaine actuellement), ainsi que des salles de prise en charge des artistes.

Le centre entend ouvrir prochainement des clubs, dont ceux de l'Inchad (chant religieux) et du saint Coran, qui viendront

s'ajouter à la bibliothèque (quelque 3.000 ouvrages) ouverte dernièrement à la satisfaction de ses adhérents, des étudiants et des enseignants. Couvrant une superficie de près de 2.300 m2 au niveau de la zone des équipements publics (Ouest de la ville d'Ouargla), le centre culturel islamique, de conception alliant architecture moderne et maghrébine, figure parmi les importants projets dont a bénéficié dernièrement la wilaya. Il abrite un bloc pédagogique avec six (6) salles, une salle de lecture, une salle de conférences de 300 places et un bloc administratif et constitue un véritable centre de rayonnement religieux et culturel, qui vient renforcer les structures religieuses existantes et contribuer à l'ancrage des préceptes islamiques et la préservation de l'identité arabo-islamique.

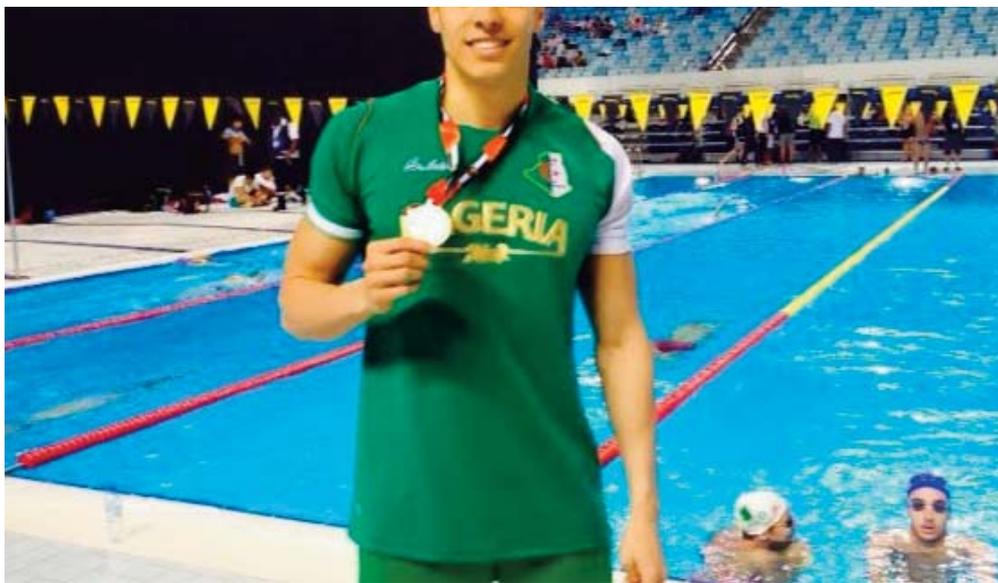




## NATATION :

## Oussama Sahnoune en finale du 50m nage libre

L'Algérien Oussama Sahnoune s'est qualifié hier à Tarragone (Espagne), en finale du 50m nage libre, de la 18e édition des Jeux Méditerranéens, alors que ses compatriotes se sont fait éliminer dès les séries.



Engagé dans la 2e série du 50m nage libre, Oussama Sahnoune n'a eu aucune peine à remporter l'épreuve en 22.16, réalisant du coup sa meilleure performance de l'année et le second meilleur chrono des séries.

Sahnoune a devancé notamment l'Italien Andrea Vergani (22.51). En finale, prévue en fin d'après-midi, l'Algérien, médaillé d'or dimanche au 100m nage libre, aura pour principal adversaire l'Égyptien Khalafalla Ali qui a réalisé

le meilleur temps des séries (22.05).

Il y aura aussi l'Italien Luca Dotto, vainqueur de sa série en 22.58 et auteur de la médaille de bronze au 100m nage libre ainsi que le Grec Gkolomeev Kristian, troisième meilleur temps des séries avec 22.37.

La qualification de Sahnoune en finale est la seule du côté algérien, puisque tous ses compatriotes engagés lors de la 3e et dernière journée des épreuves de natation ont

été éliminés dans leurs séries.

Au 50m nage libre, Nesrine Medjahed a terminé en 5e position de sa série avec un chrono de 26.91, alors que la vainqueur de la série, la Française Wattel Marie a réalisé 25.64. Dans l'autre série de la même épreuve, Amel Melih a franchi la ligne d'arrivée en 26.57 (5e).

Moncef Aymen Balamane a pris la 6e position dans l'épreuve du 50m brasse en 30.10, loin derrière le vainqueur de sa série, le Turc

Sakci Husseyini Emre (27.92).

Au 50m brasse toujours mais chez les dames, Rania Nefsi s'est contentée de la 7e et dernière place de sa série en 34.87, alors que l'Italienne Arianna Castiglioni a remporté la série en 31.13.

Enfin, dans l'épreuve du 200m papillon, Ramzi Chouchar a pris le 5e rang en phase éliminatoire (2:07.97), de même que Mohamed Anis Djaballah, éliminé en séries du 400m nage libre.

## HANDBALL :

## L'Algérie domine l'Italie et va en quarts

La sélection algérienne de handball s'est qualifiée en quarts de finale du tournoi des Jeux méditerranéens (JM) de Tarragone, grâce à sa victoire devant l'Italie 38 à 32, en match comptant pour la 2e journée du groupe B, disputé lundi à Campclar (Espagne).

Le Sept algérien, qui avait perdu son premier match dimanche face à la Croatie (26-37), termine la phase de poules à la 2e place du groupe B et jouera son quart de finale face à la Tunisie, leader du groupe A, mercredi à la salle de Campclar.

Menant de 3 buts à la mi-temps (18-15), les Algériens ont géré leur avance en deuxième période notamment grâce à l'apport de Messaoud Berkous, meilleur marqueur du match avec 11 buts.

L'entraîneur national, Sofiane Haïouani, a estimé que ses joueurs ont bien réagi après la défaite face à la Croatie et s'attend à un match difficile face à la Tunisie, championne d'Afrique en titre.

«C'était une victoire méritée, nos jeunes ont apporté de la vivacité à notre jeu, ce qui nous a permis de dominer cette équipe italienne», a déclaré le coach national à la presse à l'issue du match.

«Maintenant, place aux quarts de finale face à la Tunisie, une équipe d'un autre calibre que nous connaissons très bien. Il faudra tout donner pour passer au dernier carré», a-t-il ajouté. Les demi-finales du tournoi de handball des JM-2018 sont prévues vendredi, alors que la finale aura lieu dimanche, lors de la dernière journée des Jeux.

## LUTTES ASSOCIÉES :

## 3 Algériens en demi-finales

Les lutteurs algériens de gréco-romaine, Abdennour Laouini (60 kg), Bachir Sid Azzara (87 kg) et Adem Boudjemline (97 kg) se sont qualifiés dimanche aux demi-finales du tournoi de lutte des 18es Jeux Méditerranéens qui se poursuivent à Tarragone (Espagne).

Les demi-finales et les combats de repêchage pour le bronze auront lieu à partir de 17h00, alors que les finales sont programmées pour lundi.

Dans la catégorie des 60 kg, Laouini a éliminé le Portugais Cabral Antonio (9-0), puis l'Espagnol Baghumyan Albert (5-0).

Il affrontera en demi-finales le Turc Ali Elcin, vainqueur du Français Tudesca Leo (7-4). Pour sa part, Sid Azzara, engagé dans la catégorie des 87 kg, affrontera le Croate Ukkek Ivan en demi-finales.

Le représentant algérien avait passé l'écueil du Grec Dimitrios Tsekeridis (3-2), alors qu'Adem Boudjemline, vainqueur de l'Espagnol Gasca Fresneda (9-0), en décrochera en demi-finales de la catégorie des 97 kg avec Hassan Aly Ahmed (Égypte) qui avait éliminé le Marocain Attafi Choukri (3-0).

Les deux autres Algériens engagés dans la compétition, à savoir Ishak Ghaïou (67 kg) et Akram Boudjemline (77 kg), ont été sortis respectivement par le Serbe Fris Cristian (2-1) et l'Égyptien Hassan Gomaa (10-2).

APS

## ALGÉRIE :

## Boulmerka : «Résultats encourageants en attendant la suite»

Hassiba Boulmerka, chef de mission de la délégation sportive algérienne, a qualifié hier de «positifs» et de «très encourageants» les résultats des athlètes algériens à Tarragone (Espagne), où se déroulent les 18es Jeux méditerranéens (JM-2018). Après trois jours de compétitions, l'Algérie a récolté trois médailles (2 or et 1 bronze), pointant à la 9e place au classement général des médailles.

«On ne s'attendait pas du tout à de tels résultats en ce début des jeux. Au karaté et en natation, nous avons eu la chance d'avoir deux médailles en ver-

meil», a déclaré Boulmerka à l'APS. L'ancienne championne olympique du 1500m s'est montrée optimiste pour la suite : «En lutte, deux Algériens (Sid Azara et Boudjemline, ndlr) sont en finale prévue lundi soir en plus du nageur Sahnoune qui peut s'illustrer encore sur le 50m nage libre, sans oublier l'entrée en lice des boxeurs. On espère d'autres médailles dès la fin de la 4e journée de compétitions».

Concernant le volet organisationnel, l'ancienne championne a assuré que «tout va bien» après quelques pertur-

bations enregistrées à l'arrivée en Espagne.

«Les sportifs sont mis dans de bonnes conditions et ne doivent penser qu'à leur boulot. Je suis une ancienne athlète, ce qui m'a facilité énormément la tâche au contact des sportifs», a dit Boulmerka, rappelant que «les objectifs sont fixés par les techniciens».

Le dernier contingent de la délégation algérienne devrait atterrir lundi soir à l'aéroport régional de Reus. Le même avion transportera vers Alger les athlètes ayant terminé la compétition.

## HANDBALL :

## L'Algérie bat l'Italie (38-32) et passe en quarts de finale

La sélection algérienne de handball (messieurs) s'est qualifiée pour les quarts de finale du tournoi des Jeux mé-

diterranéens de Tarragone (Espagne), après sa victoire lundi contre son homologue italienne (38-32). Lors de la

première journée (Gr. B), les Algériens s'étaient inclinés face à la Croatie (37-26). La Croatie, vainqueur samedi de

l'Italie (30-26), termine en tête du groupe avec 4 points, suivie des Algériens (2 pts) et des Transalpins (0 pt).

## VOLLEY-BALL :

## Défaite de l'Algérie contre la France (3-1)

La sélection algérienne (messieurs) de volley-ball s'est inclinée (3-1) contre la France, en match disputé lundi pour le compte de la 2e journée (Groupe B) du tournoi des Jeux Méditerranéens 2018 qui se déroulent actuellement à Tarragone (Espagne). Les Algériens ont bien entamé le match en rem-

portant le premier set (31-29) avant de tomber trois fois de suite (25-16), (25-21) puis (25-23). Après la première défaite concédée dimanche contre la Croatie (3-2), les Algériens sont éliminés de la compétition. Samedi, lors de sa première sortie, la France avait dominé la Croatie 3-0 : 25-19, 25-22, 25-20.

## La sélection nationale des U15 poursuit sa préparation à Sidi Moussa

Quarante (40) joueurs de la sélection nationale des moins de 15 ans poursuivent leur stage de préparation entamé le 24 juin au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

"Le directeur des équipes nationales adjoint Hocine Abdelaziz et les sélectionneurs de la catégorie, Rachid Ait Mohamed et Hassen Ghoulia ont convoqué une liste de 40 joueurs", a écrit l'instance fédérale dans un bref communiqué. Le stage qui s'étalera sur cinq (05) jours, s'achèvera le 28 juin, selon la FAF.

**Liste des joueurs convoqués:** Boudinar Mohamed (L.R. Annaba), Tei Mohamed (L.R. Annaba), Chorfia Wassim (L.R. Annaba), Brahmi Boumediene (L.R. Annaba), Belgherbi Farouk (L.R. Annaba), Abada Ayoub (L.R. Constantine), Hammadi AbdelLaali (L.R. Constantine), Yakoubi Lokmane (L.R. Constantine), Kadri Adel (L.R. Constantine), Ould Amar Abdeldjalil (L.R. Batna), Zemmouli Younes (L.R. Batna), Chaib Wail Rissel (L.R. Batna), Deillilach Abderahmane (L.R. Blida), Adel Sofiane (L.R. Blida), Moussaoui Aymen Mounir (L.R. Blida), Belabid Aziz (L.R. Blida), Zouraghi Houssein (L.R. Blida), Naamani Abdelkrim (L.R. Blida), Hamrat Mohamed Amine (L.R. Blida), Guerziz Abdelkader (L.R. Blida), Boukratem Mohamed (L.R. Blida), Habat Mohamed Amine (L.R. Blida), Merniz Mohamed (L.R. Alger), Bessis Hamza Mohamed Amine (L.R. Oran), Sellam Abdelfatah Kouider (L.R. Oran), Zidan Djamel Eddine (L.R. Oran), Chouireb Tayeb Abdellah Lotfi (L.R. Ouargla), Boulbina Adel (L.R. Alger), Titraoui Yassine Mohamed (L.R. Alger), Zerouali Riad E Eillah (L.R. Alger), Kerkar Thameur (L.R. Alger), Gacem Mohamed Rayen (L.R. Alger), Ghanem Adel (L.R. Alger), Hedjam Amine (L.R. Alger), Azziez Saad (L.R. Alger), Souikni Achraf (L.R. Alger), Djellalida Mohamed (L.R. Alger), Zahzouh Hocine (L.R. Saida), Djaknoun Abdelghani (L.R. Alger), Moulay Hamza (L.R. Alger).

## TRANSFERTS: Soudani proche de Nottingham Forest

L'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb (Division 1 / Croatie) Hilal Soudani est sur le point de s'engager avec le club anglais Nottingham Forest (Championship), rapporte le site spécialisé croate "Sata24".

Selon la même source, le club champion de Croatie en titre est prêt à libérer son attaquant contre une somme de trois millions d'euros. Récemment, l'attaquant algérien était sur les tablettes du club saoudien, Al-Ahli qui aurait fait une offre à l'ancien joueur de l'ASO Chlef, mais ce dernier a demandé un salaire "très élevé", ce qui a poussé la direction saoudienne à laisser tomber sa piste, selon la presse locale.

Soudani (30 ans) a terminé en tête du classement des buteurs du championnat croate de football pour la saison 2017-2018 avec 17 réalisations. Il avait rejoint le Dinamo Zagreb en 2013 en provenance de Vitoria Guimaraes (Div. 1 / Portugal) pour un contrat de quatre ans qu'il a prolongé en 2017 pour trois saisons supplémentaires.

APS

## EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL : L'ère Madjer tourne court, l'instabilité perdue chez les Verts

Engagé en octobre 2017 pour remettre l'équipe nationale de football sur les rails après une élimination sans gloire de la course au Mondial 2018 en Russie, Rabah Madjer a finalement connu le destin de ses prédécesseurs suite à la décision prise dimanche par la Fédération algérienne de football (FAF) de se séparer de ses services.

"Le bureau fédéral, dans sa réunion statutaire tenue au Centre technique national le 24 juin 2018, a décidé à l'unanimité de se séparer du sélectionneur national, M. Rabah Madjer, et de ses assistants Meziane Ighil, Djamel Menad et Lounes Gaouaoui", a écrit la FAF dimanche soir sur son site internet dans un communiqué laconique, sans préciser les modalités de cette rupture de relation entre les deux parties.

Le verdict est tombé 17 jours après la quatrième défaite de rang concédée par les Verts en amical face au Portugal à Lisbonne (3-0). Sous la houlette de Madjer, l'Algérie a enregistré quatre victoires, dont une sur tapis vert face au Nigeria (1-1, puis 3-0) en clôture des qualifications du Mondial-2018.

Un bilan jugé bien en-deçà des espérances placées par le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, en la personne de Madjer qui voyait en lui l'homme de la situation capable de galvaniser un groupe en manque de confiance.

Mais le constat est amer : l'ancien joueur vedette du FC Porto (Portugal) n'a pas fait mieux que ses trois prédécesseurs : le Serbe Milovan Rajevac, le Belge Georges Leekens et l'Espagnol Lucas Alcaraz.

En confiant les rênes de l'équipe nationale à l'ancien capitaine de la sélection à la Coupe d'Afrique des nations CAN-1990, la FAF avait rompu avec le technicien étranger, mais cette décision s'est avérée finalement in-



fructueuse, puisque les Verts ont "complètement perdu leur football", estimant unanimement les observateurs.

Même si Madjer n'a pas encore livré de match officiel, à l'exception de la sortie sans enjeu face au Nigeria à Constantine, les mauvais résultats concédés en amical ont fini par lui porter le coup de grâce.

"Maintenant, je donne raison à mes prédécesseurs qui refusaient de jouer des matchs amicaux car ils ne voulaient pas être dans la même situation que moi.

Par contre, mon staff et moi avons eu le courage de dire «Nous voulons des matchs amicaux pour construire une équipe nationale sur des bases très solides», avait tenté de se défendre Madjer dans l'une de ses sorties médiatiques.

Le départ de Madjer, dont c'était

le quatrième passage à la tête de l'équipe nationale (1994-1995, 1999, 2001-2002) confirme l'instabilité criarde à la barre technique du "Club Algérie", qui a vu la succession de pas moins de quatre techniciens en l'espace de deux années seulement : le Serbe Milovan Rajevac (juin 2016 - octobre 2016), le Belge Georges Leekens (octobre 2016 - janvier 2017), l'Espagnol Lucas Alcaraz (avril 2017 - octobre 2017) et donc Madjer (octobre 2017 - juin 2018). Maintenant que le départ de Madjer est acté, la FAF va commencer à ratisser large pour lui trouver un successeur qui sera vraisemblablement un étranger, en vue de la reprise des qualifications de la CAN-2019 en septembre prochain, avec au menu un déplacement à Banjul pour affronter la Gambie dans le cadre de la 2e journée (Gr. D).

## LIGUE 1 MOBILIS - PRÉPARATION : USM Alger - ES Tunis, en amical, demain à 19h00

L'USM Alger, club de première division algérienne de football, qui effectue actuellement son stage de préparation d'avant-saison à Gammarth (Tunisie), disputera son premier match amical demain contre le prestigieux club local, l'Espérance de Tunis.

"L'USMA disputera son premier match amical mercredi contre l'Espérance de Tunis" a indiqué la direction des Rouge et Noir dans un communiqué, en précisant que le coup d'envoi de cette rencontre "sera donné à 19h00, au stade Chedly Zouiten" de Tunis.

Ce stage bloqué, entamé samedi à Gammarth, durera dix jours et sera ponctué par un deuxième match amical, contre un adversaire qui reste à déterminer.

Il s'agit de la première étape préparatoire pour les Rouge et Noir, qui enchaîneront par un deuxième

stage à Nairobi (Kenya), du 7 au 16 juillet, en vue du match en déplacement à Kigali, face aux Rwandais de Rayons Sport, prévu le 18 juillet dans le cadre de la troisième journée (Gr. D) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine (CAF). Le club algérois espère profiter de ce stage pour faire progresser ses joueurs aussi sur le plans physique de tactique, lui qui a enregistré l'arrivée

d'un nouvel entraîneur, le Français Thierry Froger, ainsi que cinq nouvelles recrues, à savoir : l'attaquant Zakaria Benchaâ, le défenseur rwandais Emery Bayesenge, le défenseur Mohamed Mezghrani, l'attaquant Aymen Mahious et le meneur de jeu Mohamed Bentiba, alors que le défenseur Rayane Hais a fini par résilier son contrat, quelques jours après avoir signé pour trois saisons.

Parallèlement à cela, la direction de l'ESM a désigné l'ancien joueur de l'équipe, Abdellatif Djender, au poste de premier entraîneur-adjoint du technicien palestinien, affirme-t-on de même source.

## LIGUE 2 : L'ES Mostaganem, 9<sup>e</sup> club algérien de l'entraîneur palestinien Hadj Mansour

L'ES Mostaganem, nouveau promu en Ligue 2 de football, sera le neuvième club algérien qu'entraînera le Palestinien Saïd Hadj Mansour qui a succédé dimanche à Mokhtar Assas.

Ayant débuté son aventure algérienne au début des années 1990, Hadj Mansour est passé par plusieurs formations des deux premiers paliers.

Il a ainsi dirigé l'ES Sétif, l'USM Alger, l'US Chaouia, le MC Oran, le CS Constantine, l'USM Blida, le CRB Ain Fekroun et le CA Bordj Bou Arré-

ridj. Tout au long de son passage dans les différents clubs algériens, le technicien palestinien a notamment remporté la Coupe arabe des clubs avec le MC Oran en 1997 et le championnat d'Algérie avec l'US Chaouia en 1994.

En revanche, il a perdu la finale de la Coupe d'Algérie avec le MC Oran contre le WA Tlemcen en 1998.

Cet entraîneur, qui détient un doctorat en football, aura pour mission la saison à venir de faire accéder l'ESM en Ligue 1, selon l'objectif que lui a

## CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE / TRANSFERT : Naâmani signe à Al Fateh FC

Le défenseur international algérien du CR Belouizad, Mohamed Namani, s'est engagé pour deux ans en faveur d'Al Fateh, a annoncé hier le club saoudien de football de première division sur son compte twitter.

"Grâce à la contribution de Turki El Cheikh, premier responsable du sport au pays, la direction du club d'Al Fateh FC est tombée d'accord pour engager officiellement le défenseur international algérien Mohamed Namani pour deux ans.

Nous souhaitons beaucoup de succès au joueur algérien", a écrit le club saoudien sur twitter.

Avant de rejoindre le CR Belouizad, Namani avait porté les couleurs de l'OM Ruisseau (2009-2010), l'USM Blida (2010-2014) et l'ASO Chlef (2014-2016).

Agé de 28 ans, Namani avait été convoqué par l'ex-sélectionneur national Rabah Madjer pour la première fois en équipe A à l'occasion du match amical perdu face à l'Arabie saoudite (0-2), le 9 mai dernier au stade Ramon-Caranza de Cadix en Espagne.

Il a été également dans le groupe retenu pour la rencontre amicale des Verts contre le Cap-Vert (2-3), le 1er juin au stade 5-Juillet (Alger).

## ALGÉRIE - FINANCES : Pas de nouvelles licences pour les clubs endettés (FAF)

Les clubs de football ayant une dette supérieure à 10.000.000 DA vis-à-vis de la Commission de résolution des litiges (CRL) n'auront droit à aucune licence pour leurs nouvelles recrues, a annoncé dimanche soir la Fédération algérienne de football (FAF).

"Le bureau fédéral, dans sa réunion statutaire du dimanche 24 juin, a décidé de ne pas autoriser la délivrance de nouvelles licences aux clubs endettés vis-à-vis de la Commission de résolution des litiges (CRL)" a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel, en précisant que le montant de la dette "doit être supérieur" à 10.000.000 DA.

La FAF a indiqué par ailleurs que les clubs endettés seront "privés de l'encaissement des droits TV et de sponsoring" et ce "jusqu'à l'assainissement de leurs situations financières" respectives.

## LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERT : L'attaquant camerounais NTouba Epoupa à l'essai à l'USM Alger

L'attaquant camerounais NTouba Epoupa a débarqué dimanche soir en Tunisie en vue de subir des essais avec le club de première division algérienne de football, l'USM Alger, qui effectue actuellement un stage de préparation d'avant-saison à Gammarrh.

Le finaliste de la Ligue des champions africaine de 2015 a perdu son meilleur attaquant à la fin de l'exercice écoulé, en l'occurrence Oussama Darfalou (24 ans/18 buts en Ligue 1 Mobilis), qui est allé monnayer son talent chez les néerlandais de Vitesse Arnhem.

Le club de Soustara avait donc besoin d'engager un autre buteur racé pour le remplacer.

L'USMA a déjà réussi un recrutement qualitatif aux avant-postes, en engageant le meneur de jeu Mohamed Bentiba (MC Oran) et les attaquants Zakaria Benchaâ et Aymen Mahious, respectivement ex-MC Oran et ex-CA Batna, mais le fait de jouer les premiers rôles et sur plusieurs fronts semble avoir incité le club à vouloir se renforcer davantage, particulièrement au niveau de ce compartiment.

Né le 21 juillet 1993 à Edea (Cameroun), NTouba Epoupa est un colosse (1,90m, 90 kg), qui grâce à sa polyvalence peut jouer également sur les deux flancs de l'attaque (à droite ou à gauche), suivant les besoins de l'équipe.

Epoupa, ancien joueur de Foudre d'Akonolinga (Cameroun) devra cependant commencer par convaincre le nouvel entraîneur en chef des Rouge et Noir, le Français Thierry Froger.

APS

## LIGUE 1 2018-2019 : Le nombre d'entraîneurs étrangers en hausse

Neuf des 16 formations de la Ligue 1 Mobilis de football ont choisi de recourir à des entraîneurs étrangers en vue de la saison 2018-2019, dont le coup d'envoi sera donné le week-end du 10 et 11 août, alors qu'ils étaient six sur le banc au début de la saison précédente.

A commencer par le MC Alger, qui a décidé de reconduire son entraîneur français Bernard Casoni. L'autre club de la capitale, l'USM Alger, a engagé cet été le Français Thierry Froger, dont c'est la première expérience en Algérie, en remplacement de Miloud Hamdi, parti rejoindre la formation koweïtienne d'Al-Salmiya SC.

Le MC Oran, dirigé la saison dernière par le Suisso-Tunisien Moez Bouakaz, s'est attaché les services du Marocain Badou Zaki, qui avait offert au CR Belouizad en 2017 son premier titre depuis 2009 en décrochant la Coupe d'Algérie.

L'USM Bel-Abbès, détenteur de la Coupe d'Algérie, a engagé Bouakaz, qui avait déjà eu à diriger la formation de la Mekerra lors de la saison 2015-2016. L'ES Sétif sera dirigée sur le banc par le Marocain Rachid Taoussi, succédant à Abdelhak Benchikha.

L'ancien sélectionneur du Maroc aura la mission de relancer l'Entente, qui a bouclé la saison dernière à une triste 8e place au classement. Le DRB Tadjenanet, qui a assuré son maintien sur le fil, a décidé de renouveler sa collaboration avec le Tunisien Hamadi Edou. Chez les deux nouveaux promus, le MO Béjaïa et le CA Bordj Bou Arreridj, la tendance est plutôt "étrangère", eux qui seront entraînés respectivement par le Français Alain Michel et l'Espagnol Josep-Maria Noguès.

La JS Kabylie n'est pas en reste puisqu'elle devrait être dirigée sur le banc par le Français Franck Dumas ou son compatriote Denis Lavagne.

A moins que le président Chérif Mellal ne décide de revenir à la charge



pour Djamel Menad, un temps courti et qui vient d'être déchargé de sa mission en tant que sélectionneur adjoint de l'équipe nationale.

Le Paradou AC, qui a enregistré le départ de l'Espagnol Noguès, est toujours à la recherche d'un nouvel entraîneur et pourrait se rabattre sur un technicien étranger, ce qui porterait le nombre à 10.

En revanche, trois clubs seulement ont décidé d'engager des entraîneurs locaux en cette période d'intersaison.

Il s'agit du nouveau promu l'AS Aïn M'lila (Lakhdar Adjali), de l'Olympique Médéa (Saïd Hamouche) et du CR Belouizad, qui a limogé dimanche Azeddine Aït-Djoudi moins d'un mois après l'avoir recruté mais

qui le remplacera par un Algérien.

Les candidats sont Yamane Bougherara, Si Tahar Chérif El-Ouazzani et Taoufik Rouabah.

Autour de tout ce mouvement, cinq clubs ont opté pour la stabilité en décidant de reconduire leurs entraîneurs respectifs, en l'occurrence le champion en titre le CS Constantine (Abdelkader Amrani), la JS Saoura (Nabil Neghiz), le NA Hussein-Dey (Dziri Billel), le MC Alger (Bernard Casoni) et le DRB Tadjenanet (Hamadi Edou).

Au total, 11 clubs donc ont apporté des changements au niveau de leur encadrement technique, soit deux de plus par rapport à la dernière saison.

## LIGUE 2 : La JSM Skikda continue de manger son pain noir

Promue au rang de grosse cylindrée de la Ligue 2 Mobilis lors de la saison écoulée, la JSM Skikda se trouve à présent confrontée à un avenir incertain qui risque de compromettre ses chances d'accession au

cours du nouvel exercice.

Vu les problèmes financiers et administratifs que traverse le club ces dernières semaines, les supporters craignent le pire.

Le volet financier inquiète le plus dans un club qui était favori l'an dernier pour composer son billet d'accession avant de flancher à un moment crucial de la phase retour, perdant de précieux points notamment à domicile face à des concurrents directs.

La JSMS s'est contentée alors de la sixième place au classement général avec 41 points au compteur, enregistrant 13 victoires, 14 défaites et 3 nuls.

Aussi, la gestion administrative du président de la JSMS, Noureddine Bouchoul, a été constamment contestée par les fans des V-noirs qui réclament désormais sa tête avant de faire plonger le club dans une crise de laquelle il mettra du temps pour sortir.

La situation s'est compliquée davantage avec le report de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), prévue initialement samedi dernier et qui devait se

charger d'installer une commission pour régulariser la situation administrative du club.

### Les cadres s'enfuient, le recrutement au point mort

La situation inconfortable dans laquelle se trouve la JSMS a poussé la majorité des cadres vers la porte de sortie, s'engageant avec des clubs de Ligues 1 et 2 Mobilis en cette période d'intersaison.

C'est le cas de Djillali et des deux défenseurs centraux Ziyad et Kaneche qui ont rejoint l'AS Aïn M'lila (L1), alors que les attaquants Gomidi et Mokhtar se sont engagés respectivement avec le RC Relizane (L2) et le DRB Tadjenanet (L1).

Le gardien Khiter a été le dernier à avoir quitté les rangs skikdis la semaine dernière en rejoignant l'O Médéa.

Si la saignée devrait se poursuivre dans les prochains jours, le recrutement quant à lui est à l'arrêt, au moment où la majorité des clubs de la Ligue 2 ont bouclé leur mercato

et s'apprêtent à reprendre les entraînements.

Outre l'exode des joueurs vers d'autres horizons, la barre technique du club n'a pas encore connu son futur entraîneur qui succédera à Mustapha Biskri qui avait préféré jeter l'éponge et abandonner le navire avant la clôture de la saison écoulée.

Même si un retour du Franco-Portugais Didier Gomes da Rosa n'est pas écarté selon des proches du club, les choses ne semblent pas rentrer dans l'ordre.

En effet, le coach, qui exerce en Ethiopie, a donné son accord de principe pour un éventuel retour au stade du 20-Août-1955, mais la situation administrative floue du club pourrait le pousser à voir ailleurs.

Pour les fans de la JSMS, il est nécessaire de se mobiliser autour du club pour lui permettre de sortir de cette impasse et lui éviter le scénario de la saison 2010-2011 qui reste toujours dans les mémoires, quand il n'a pas échappé à la relégation en division amateur.



## Victor Moses, l'arme numéro un des Super Eagles

« C'est un joueur de classe mondiale et on peut tout le temps compter sur lui »: le buteur de Chelsea Victor Moses sera l'arme N.1 du Nigeria au Mondial,

Moses, qui a fini par s'imposer à Chelsea comme latéral droit très offensif après plusieurs saisons difficiles, officie comme ailier en sélection. « C'est le joueur le plus

impressionnant de l'équipe, loue l'entraîneur allemand des Super Eagles. Il est rapide et j'espère qu'il ne se blessera pas avant la Coupe du monde en Russie. J'ai toute confiance en lui. »

Après plusieurs saisons compliquées en Angleterre où il a été prêté successivement à Stoke City, Liverpool et West Ham, Moses a trouvé sa place dans le onze des Blues lors de la saison 2016-2017, participant pleinement au titre de champion de Chelsea acquis en mai 2017 avec ses 4 buts et 36 matchs disputés.

Sur la lancée de sa saison en Premier League, il a porté le Nigeria lors des éliminatoires en finissant meilleur buteur de la campagne de qualification avec trois buts.



## Paul Pogba défend Antoine Griezmann

C'est tout sourire et avec décontraction que le milieu de terrain français a répondu aux journalistes.

Griezmann a-t-il des difficultés physiques ou du mal à rentrer dans ce Mondial-2018 ? "Vous avez faux. Grizou, il est très bien, très joyeux, toujours en forme. Il se bat pour l'équipe. Ce n'est pas parce qu'il n'a pas marqué sur le dernier match que ce n'est pas le même Grizou", a répondu Pogba.

Ses performances en demi-teinte, "ce n'est pas parce qu'il a signé dans son club", a balayé le milieu, alors que Griezmann a longtemps entretenu le suspense sur son avenir, avant d'annoncer 48 heures avant le Mondial son choix de rester à l'Atlético Madrid.

"Vous avez oublié l'Euro ! (Griezmann était monté en puissance, jusqu'à finir

meilleur buteur et meilleur joueur). Touchez pas à mon Grizou ! La Coupe du monde, ce n'est pas fini, il y a encore des matchs. Il fait un bou-

lot défensif intense. Contre le Pérou, on était compact. Grizou,

il a ses qualités, vous le savez, ne touchez pas à mon Grizou..." a répété inlassablement Pogba, tout sourire en conférence de presse à Istra.

Interrogé sur TFI, Antoine Griezmann a reconnu de son côté qu'il peut et doit "mieux faire".

"Je vais monter en puissance et je suis sûr que le niveau que tout le monde attend et moi-même va venir très rapidement", a insisté le joueur de 27 ans, 56 sélections.

Au sujet de sa forme physique, "ça va, je ne sais pas. A l'Euro c'était pareil, ce n'est qu'à partir des 8es que j'étais vraiment très bien. Donc on verra. Si j'ai l'opportunité de jouer le 3e... pour prendre le rythme et trouver mon football, j'ai confiance en mon jeu", a enchaîné l'attaquant de l'Atlético,

qui assure qu'il

n'a pas été perturbé par sa prolongation de contrat à Madrid. "Au

contraire, cela m'a rendu heureux".

Griezmann a semblé en difficulté contre l'Australie lors du premier match, mais a obtenu et transformé un penalty (2-1). L'attaquant a à nouveau été moyen contre le Pérou (1-0), poussant son sélectionneur Didier Deschamps à le remplacer avant la fin du match, comme lors de la rencontre contre les Australiens.

Durant la conférence de presse Paul Pogba a par ailleurs répondu aux critiques sur son côté showman. "On dit que je suis un showman mais en fait je suis moi. Faut me prendre comme je suis. Je suis souriant, je serai toujours souriant devant vous, avec ou sans les critiques, avec les éloges. C'est ça qui fait la pioche et Paul", a-t-il expliqué avec humour et décontraction.



## Angel Di Maria et Gonzalo Higuain titulaires ?

Selon les médias argentins, Angel Di Maria et Gonzalo Higuain devraient retrouver une place de titulaire mardi contre le Nigeria. Humiliée jeudi par la Croatie (0-3), l'Argentine doit impérativement battre le Nigeria mardi pour espérer se qualifier en 8es de finale. Le sélectionneur Jorge Sampaoli

aurait pour ce match décidé de titulariser Angel di Maria, Ever Banega et Gonzalo Higuain, lesquels étaient remplaçants contre les Croates. Di Maria jouerait milieu gauche, Banega devant la défense et Higuain en pointe avec Messi. Si ces choix devaient se confirmer, les grands perdants seraient Acuna, Meza et Agüero.



## APN:

### Adoption du projet de loi de finances complémentaire 2018

Le projet de loi de finances complémentaire 2018 a été adopté hier à la grande majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une session plénière tenue sous la présidence de Saïd Bouhadja, président de cette institution parlementaire, et en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.

Les membres de l'APN ont voté à l'unanimité pour la suppression de l'article 6 de ce projet de loi qui avait proposé l'annulation de l'exemption de la TVA pour les véhicules fabriqués en Algérie, tandis que l'article 5 relatif à l'investissement a été modifié.

Le PLF 2018 prévoit plusieurs mesures entrant dans le cadre des voies et moyens de l'équilibre financier, ainsi que des dispositions budgétaires.

## Islam

### Le HCI interdit de porter atteinte aux compagnons du prophète et à ses épouses



Le Haut conseil islamique (HCI) a réitéré, hier, l'interdiction de toute atteinte aux compagnons et épouses du prophète Mohamed Ibn Abdullah qui constitue «une atteinte flagrante contre la personne du noble Prophète (QSSL)» et est «contraire à la foi».

Le HCI a salué la dernière fetwa décrétee par le guide suprême de la révolution islamique iranienne, l'Ayatollah Khamenei stipulant le caractère illicite des insultes et des injures proférées contre les compagnons qu'Allah les agréés en leur qualité d'apôtres

du prophète (QSSL) et insistant sur l'outrage contre ses épouses les mères des croyants qu'Allah les agréés, a indiqué un communiqué du HCI.

Louant cette fetwa décrétee par l'Autorité suprême chiite, le HCI a salué cette démarche qui tend à «l'unification de la Oumma» pour faire face à «ce comportement indigne fait d'insultes, d'injures, de malédictions et de dénigrement contre les porteurs de la révélation», soulignant que «la sédition est plus grave que le meurtre».

## ILLIZI :

### Ouverture d'une première école coranique avec régime d'internat

Une école coranique dotée d'un internat a été ouverte dimanche dans la soirée au niveau de la mosquée «Zeid Ibn Thabet» au chef lieu de wilaya d'Illizi. Première du genre dans la wilaya, cette structure entre dans le cadre du programme arrêté par la Direction locale des Affaires religieuses et des Wakfs visant à impulser l'enseignement coranique dans la région et à attirer le plus d'élèves issus de différentes contrées de la wilaya, y compris des zones enclavées, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya du sec-

teur, Abdelhaï Sebahou. Un riche programme pédagogique, comprenant différentes matières et sanctionné par un examen de fin d'année, a été arrêté pour permettre aux élèves de disposer en fin de cursus d'une attestation de niveau donnant la possibilité de participer aux concours de recrutement aux instituts relevant du secteur à travers le pays, a-t-il précisé. Il est attendu de cette école, qui présente déjà une capacité de 20 places pédagogiques, en plus d'offrir une opportunité d'accompagnement des jeunes, de contri-

buer à la dynamisation de l'enseignement coranique dans la région pour préparer une génération attachée au saint Coran et lui donner l'occasion de participer aux concours nationaux et internationaux sur le Coran, a-t-il ajouté. Deux écoles similaires seront ouvertes prochainement au niveau des communes de Djanet et d'In-Amenas, sachant que la structure est déjà disponible au quartier Ifri à Djanet et les procédures administratives en voie de finalisation pour la création de celle d'In-Amenas, a révélé M.Sebahou.

## CIMENT:

### Première exportation réalisée par CNAN Nord pour le compte de GICA

Un contrat de transport maritime a été signé dimanche entre la Compagnie algérienne de transport maritime CNAN Nord (filiale du Groupe public de transport maritime GATMA) et le Groupe des cimenteries algériennes GICA, portant sur le premier transport maritime de 10.000 tonnes de ciment à destination de l'Afrique de l'ouest, apprend-on auprès de GATMA. Le chargement

a été opéré au port d'Arzew sachant que le navire «Constantine», chargé de 10.000 tonnes de ciment à destination de la Gambie, arrivera le 30 juin au port de Banjul. Cette première opération d'exportation du ciment par le Groupe GICA via le pavillon national s'inscrit dans le cadre de «l'utilisation de l'outil de production national renforçant la chaîne économique algérienne à travers les

réalisations similaires faites à 100% avec les moyens nationaux», note la même source.

D'autre part, les opérations d'exportation des produits homogènes issus de la production nationale sont en cours d'étude par un groupe de travail au niveau de CNAN Nord pour réserver aux opérateurs algériens exportateurs les conditions de réalisation les plus optimales, avance GATMA.

## SUPPRESSION DE L'ARTICLE 6 DE LA LFC 2018:

### L'APN est "souveraine" dans la prise de décision

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a affirmé hier qu'en votant unanimement pour la suppression de l'article 6 du projet de Loi de Finances complémentaire 2018, l'APN est «souveraine» dans la prise de décision. «L'APN est souveraine et peut prendre des décisions dans le cadre de ses prérogatives. C'est ça la souveraineté

et il faut bien évidemment respecter ce cadre-là», a déclaré M. Raouya à la presse à l'issue de l'adoption du projet de Loi de Finances complémentaire 2018. Pour rappel, l'article 6, désormais supprimé, portait sur l'annulation de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) accordée aux fabricants locaux des véhicules.

## ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

### M. Bedoui reçoit le directeur général de la Défense civile saoudite



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui a reçu, hier à Alger, le directeur général de la Défense civile du Royaume de l'Arabie saoudite, le lieutenant général Sulaiman Bin Abdellah El Amro.

Dans une déclaration à l'issue de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du directeur

général de la Protection civile (DGPC), le colonel Mustapha Lahbiri, le responsable saoudien a précisé que sa visite en Algérie «a permis d'échanger avec la protection civile algérienne de diverses informations sur les mesures et exigences de la sécurité des Hadjis», et d'aborder avec M. Bedoui les différents sujets en la matière.

APS

## IMPÔT FORFAITAIRE UNIQUE:

### Date limite de la déclaration fixée au 30 juin

La date limite du dépôt de la déclaration prévisionnelle du chiffre d'affaires des contribuables éligibles à l'impôt forfaitaire unique (IFU) au titre de l'année 2018, a été fixée au plus tard le 30 juin courant, a indiqué hier la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué. Le dépôt de cette déclaration s'effectue auprès de l'inspection des impôts ou du Centre de proximité des impôts de lieu d'activité, ajoute la même source. Les contribuables peuvent

opter pour le paiement intégral de l'IFU à la Recette des impôts dont ils relèvent au moment du dépôt de la déclaration. Ces mêmes contribuables peuvent procéder au paiement fractionné de cet impôt en s'acquittant, lors du dépôt de la déclaration prévisionnelle, de 50% du montant de cet impôt. Pour les 50% restants, leur paiement s'effectue au moyen du bordereau avis de versement fractionné de l'IFU, et ce, en deux versements égaux du 1er au 15

septembre 2018 et du 1er au 15 décembre 2018, précise la DGI. Le minimum d'imposition en matière de l'IFU est fixé à 10.000 DA, note la DGI. Toutefois, les jeunes promoteurs éligibles aux dispositifs d'aide à l'emploi (ANSEJ, CNAC et ANGEM) sont assujettis à un minimum d'imposition égal à 5.000 DA. Lorsque le délai de paiement expire un jour de congé légal, le paiement est reporté au premier jour ouvrable qui suit.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

### 5 morts et 4 blessés en 24 h

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 4 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus au cours des dernières 24 heures, dans plusieurs régions du pays, indiquait hier un bilan des services de la Protec-

tion civile. La wilaya de Bejaïa déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 2 personnes alors qu'une autre a été blessée, suite à un accident survenu sur la RN 9, dans la commune d'Aokas. Par ailleurs et durant la même période,

les secours de la Protection civile sont intervenus pour repêcher les corps sans vie de 6 personnes décédées par noyade, sur des plages, dans des mares d'eau, ou des barrages, dans plusieurs wilayas.

